

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



VOL. II.—No. 26.

MONTREAL, JEUDI, 29 JUIN, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTS.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le discours prononcé par Messire Graton, supérieur du collège de Terrebonne, à la distribution des prix de cette belle et utile maison d'éducation. Comme l'éloge que nous ferions de ce discours pourrait paraître intéressé, nous en laissons l'appréciation à nos abonnés.

Nous sommes heureux que nos idées et nos travaux aient rencontré une si honorable approbation, et nous pouvons assurer M. le Supérieur Graton que ses bonnes paroles à notre adresse seront un puissant encouragement à continuer la croisade que nous avons entreprise. Qu'il nous soit permis aussi de remercier au nom du pays, Mgr de Montréal d'avoir permis à ce prêtre dévoué de consacrer tout son temps et ses talents au succès d'un système d'éducation dont nous avons tant besoin.

Nous saluons avec bonheur ces symptômes réjouissants d'une réaction nécessaire et indispensable dans l'éducation de la jeunesse et nous félicitons, le clergé d'aller au devant des besoins et des vœux du pays. Il comprend qu'il nous faut une éducation industrielle et commerciale et que s'il ne nous la donne pas, nous irons la chercher ailleurs.

Nos hommes d'état sauront sans doute apprécier cet heureux mouvement vers un ordre de choses meilleur, et l'encourager d'une manière efficace. S'ils ne le font pas de bon gré, le pays devra les y contraindre. Le temps des discours et des promesses est passé, il nous faut des actes maintenant, des faits.

Ce n'est pas avec des discours sur la bataille de Chateauguay ou sur la colonne Vendôme qu'on donnera la prospérité au Bas Canada et qu'on empêchera nos compatriotes de s'en aller par milliers aux Etats-Unis.

Or, le moyen le plus efficace d'opérer une réaction dans la population est de former l'esprit de la jeunesse aux choses pratiques, de le diriger dans des voies moins fleuries, mais plus sûres et plus utiles.

Le discours de M. Graton aura l'effet, nous l'espérons, de convaincre davantage messieurs les marchands de l'excellence de l'association qu'ils veulent fonder et du bien qu'elle pourrait faire.

L. O. DAVID.

DISCOURS DU REV. J. GRATON, SUPÉRIEUR DU COLLÈGE-MASSON,

PRONONCÉ MARDI, LE 20 JUIN, A LA SÉANCE DU COLLÈGE-MASSON.

En rencontrant avec bonheur aujourd'hui les parents de nos élèves et les amis de notre maison, je me sens pressé de remplir tout d'abord un devoir de reconnaissance bien doux à acquitter. Au nom des directeurs de la maison, j'offre les remerciements les plus sincères, les plus mérités pour la confiance dont le pays et plus particulièrement les parents de nos élèves ont daigné nous honorer au commencement de cette année scolaire, et qui a continué jusqu'à ce jour. Ce fait qui s'est présenté pour la première fois depuis la fondation du Collège, ce fait que cette maison qui peut vous paraître assez spacieuse pour un collège commercial, s'est trouvée trop étroite et que nous avons dû refuser un certain nombre d'élèves faute de place, parle lui-même assez éloquemment que je pourrais le faire. Cette confiance aurait droit de nous surprendre et nous surprendrait véritablement si nous avions la pensée de l'attribuer à nos mérites, à nos talents personnels. Loin de nous cette pensée, mais nous l'attribuons en premier lieu aux bénédictions du Tout-Puissant, à la protection signalée du saint patron de cette maison, St. Joseph, et à l'intercession du fondateur de ce Collège qui, je le crois sincèrement, daigne, du haut du ciel, abaisser son regard sur ce petit coin de la terre qu'il a tant aimé pendant sa vie, sur cette vigne qu'il a plantée, qu'il a arrosée de ses sueurs, et quelques fois peut-

être, de ses larmes. Car rien ne prospère véritablement ici-bas dans la religion à moins d'être greffé sur la croix, d'être arrosé de la sève amère du bois qui a racheté le monde.

De plus, l'on n'a qu'à lire ce qui se publie dans les journaux, et les revues commerciales, et suivre avec étonnement et avec une bien légitime fierté les progrès de notre commerce canadien, pour comprendre tout de suite le degré d'importance que notre classe de marchands acquiert tous les jours dans notre société.

A ce développement rapide de notre commerce va venir s'ajouter prochainement, sur une grande échelle, celui de notre industrie nationale. Nous saluons avec bonheur ce projet nouveau et si nécessaire.

Un jeune écrivain canadien, dont tout le pays admire le talent incontestable, a fait, dans la revue qu'il rédige, un appel à nos industriels canadiens pour créer une association dont les heureux résultats seront incalculables pour le développement de notre industrie.

Son idée marche, comme il l'écrivait au commencement de ce mois, et elle marche parce qu'elle répond aux besoins et aux aspirations de ce pays, parce qu'il y a plus de patriotisme qu'on ne le pensait dans notre population. Eh bien! l'idée de notre fondateur a marché elle aussi. Elle a marché pour la même raison que la sienne marche et marchera : parce qu'elle répond aux besoins et aux aspirations du pays. Le succès de notre idée est la garantie du succès de son idée. D'ailleurs, le commerce et l'industrie son frère et sœur, nés tous deux du même amour, de l'amour du canadien pour sa belle et riche patrie.

L'on demande « de former dans le commerce et l'industrie des hommes qui deviennent de plus en plus indispensables à la bonne conduite des affaires publiques. »

L'on demande « d'amener l'établissement d'un système d'éducation en rapport avec nos besoins et nos ressources. » Rien de plus légitime, rien de plus patriotique que ces justes demandes.

Qui, laissons à nos anciennes maisons d'éducation la gloire de former nos hommes de professions libérales, l'honneur de former un clergé canadien à la hauteur de sa sublime vocation, et qui soit, par cela même, notre plus pure comme notre plus grande gloire nationale. Certes, il n'est jamais venu à la pensée de qui que ce soit de dire que nos grands collèges n'aient pas rempli jusqu'à ce jour leur noble mission. Mais d'autres aspirations naissent de toutes parts, d'autres besoins se font sentir, et le pays, pour prospérer, doit les satisfaire; c'est une impérieuse nécessité.

Les aspirations du cultivateur canadien grandissent.

Il voit tout ce perfectionnement dans l'agriculture que le cultivateur étranger, qui vient quelquefois cultiver la terre qui appartient à son voisin, déploie à ses yeux ébahis.

Il se demande si son fils, qui va le remplacer bientôt, ne pourrait pas cultiver comme l'étranger, s'il ne serait pas plus avantageux de lui faire apprendre ce système nouveau qu'il a toujours, lui, malheureusement ignoré, et qui donne de si beaux résultats. Si cette pensée vient à se fixer dans son esprit, comme elle le fera certainement un jour ou l'autre, si ce projet devient l'objet de tous ses desirs, que fera-t-il? Enverra-t-il son fils se mettre au service de cet étranger pour le suivre et l'aider dans ses travaux de chaque jour? Certainement non, il se demandera alors pourquoi n'y a-t-il pas, dans son pays, une maison, une école qui enseigne l'agriculture? Pourquoi, pendant que toutes les autres professions sont, sous ce rapport, si largement départies, lui, le cultivateur du sol, lui, qui contribue, pour une si large part, aux premiers besoins de ses concitoyens, il ne trouve pas pour son fils, dans son propre pays, le moyen de lui donner une éducation en rapport avec l'état qui doit assurer son avenir? Ce noble désir du cultivateur canadien sera, avant peu, je l'espère, satisfait, du moins dans notre district. Nous voyons, tout près de nous, naître à l'ombre d'un collège qui fait notre gloire, l'école qui doit instruire nos jeunes cultivateurs. Que l'on se rappelle ce qu'était le Collège de l'Assomption, aujourd'hui si spacieux et surtout si fécond dans ses résultats, ce qu'il était à son origine. C'était alors le grain de senevé; aujourd'hui, c'est le grand arbre fortement enraciné, rempli de cette sève vigoureuse qui lui fait produire, au profit de notre société, ces fruits sains et abondants, nos hommes d'élite dans l'Eglise et dans l'Etat. Eh bien! le Collège de l'Assomption voit surgir à son ombre, sur le même terrain qui l'a vu naître, une autre tige, son école d'agriculture. Pourquoi ne grandirait-elle pas, ne se verrait-elle pas soigneusement cultivée, soutenue comme sa sœur aînée? Sera-ce le dévouement, le soin de ceux qui

l'ont plantée, qui lui fera défaut? Non, sans doute. De plus, espérons-le, souhaitons-le, elle se verra protégée de tous ceux qui aiment véritablement la classe si importante de nos bons cultivateurs canadiens.

Les aspirations du commerce canadien grandissent.

Amis du progrès matériel bien compris, admirateurs sympathiques du développement, de l'agrandissement de notre commerce, nous, les Directeurs de ce Collège Commercial, nous avons applaudi et nous applaudissons toutes les fois qu'un grand projet, qu'une grande mesure sort de nos chambres ou d'ailleurs pour donner plus d'extension et de vitalité à notre commerce. Nous donnons nos sympathies et l'expression de notre gratitude à ceux de nos concitoyens qui travaillent, dans la mesure de leurs forces, à élever notre échelle commerciale au niveau de celle des pays commerciaux de l'Europe. La route du Pacifique qui va s'ouvrir pour réunir les deux océans est, à nos yeux, une de ces mesures qui font grandir, comme avec le prestige du miracle, les destinées d'un pays. Nous comprenons aujourd'hui encore mieux que jamais la nécessité « de former des hommes pratiques dans le commerce et l'industrie, des hommes qui deviennent de plus en plus indispensables à la bonne conduite des affaires publiques. » Oui, je le répète, j'entre avec conviction dans la pensée de notre écrivain, dont je viens de reproduire les paroles, j'entre dans le projet d'amener l'établissement d'un système d'éducation en rapport avec nos besoins et nos ressources. J'oserai dire sans manquer, je l'espère, à la vérité, que le programme d'éducation inauguré depuis quatre ans dans cette maison, concourt pour sa faible part, il est vrai, mais concourt autant qu'il nous est possible, à amener ce résultat depuis si longtemps désiré. L'on n'a qu'à le lire pour s'en convaincre.

Il n'est pas difficile de prévoir qu'à un temps donné, nos affaires publiques seront pour une très-grande part, dans les mains de nos marchands et de nos industriels. Il ne m'est pas défendu de conjecturer que quelques-uns de nos élèves qui ont laissé cette maison, ou qui sont encore aujourd'hui confiés à nos soins, auront plus tard à s'occuper, soit dans la presse, soit sur les hustings, soit aux tribunes du parlement, des grands intérêts commerciaux, industriels et politiques de notre pays. Eh bien, je dirai aux parents de ces chers élèves, l'objet de notre affection et de notre sollicitude de chaque jour, je leur dirai : ne vous hâtez pas trop; étudiez le but que nous nous sommes proposé. Lisez attentivement le prospectus que nous avons publié en introduisant notre cours commercial. Nous ne voulons pas seulement des hommes de chiffres et de comptes. Nous voulons leur donner pendant deux ans spécialement, par la classe des Lettres et celle des Sciences, le moyen d'être, en laissant le collège, suffisamment instruits pour promouvoir, et par leurs écrits et par leur parole, les intérêts qui les concernent. Nous voulons les initier aux grandes questions de l'économie politique, nous voulons leur apprendre les belles pages de notre histoire, les articles de notre constitution politique. Nous voulons surtout en faire des hommes d'affaires honnêtes, consciencieux, laborieux, des hommes d'ordre; et croyez-vous que tout ce travail doive se faire à la vapeur? Pensez-vous que cinq ans soient trop longs pour arriver à ce résultat?

J'ai vu avec peine, après les vacances dernières, arriver un grand nombre d'élèves décidés d'enjamber par-dessus ces deux années si utiles pour entrer dans la classe d'affaires, celle qui doit terminer l'éducation commerciale.

J'ai dû m'opposer à cette décision précipitée, arrachée peut-être de force au consentement d'un père pendant les vacances. J'ai réussi en parti mais j'ai compris en même temps que notre programme n'avait pas été suffisamment compris. De grâce, si vous en avez les moyens, ne nous nuisez pas dans le but que nous poursuivons; si vous êtes assez pourvus des biens de la fortune, pour laisser vos enfants poursuivre cinq années de collège, ne les arrêtez pas au beau milieu de leur chemin, et alors nous espérons, sans témérité, pouvoir donner aux enfants de notre classe marchande les principes et les notions capables d'en faire des hommes qui pourront, plus tard, être appelés avec avantage à la conduite de nos affaires publiques.

Les aspirations de l'industrie canadienne grandissent. Nous l'entrevoions dans le mouvement d'association qui s'effectue en ce moment à Montréal. Nous le voyons dans les efforts qui se font presque de tous côtés, et dans ce comté, pour créer des routes, des voies ferrées, afin de se mettre en communication avec les centres industriels déjà existants et ceux qui nous permettraient de le devenir. Quel est l'ami de son pays qui ne louerait avec les accents du véritable patriotisme, tous ces projets et les sacrifices de temps, de patience et d'argent que

leur réalisation demande? Oui, Messieurs, appuyons ces généreux efforts, donnons-leur du moins notre appui moral, si nous ne pouvons faire plus, et faisons savoir à nos voisins que les Canadiens-français aiment leur patrie, comprennent ses vrais intérêts et savent les servir.

Dieu ne condamne pas ces aspirations si grandes et si nobles; *Terram dedit filiis hominum*. Aussi, voyez ce que fait l'Eglise. Elle a des prières pour protéger et faire parvenir à une abondante maturité la semence que le cultivateur jette dans son sillon. Elle a des prières pour bénir ces vaisseaux majestueux, fruits de l'industrie humaine, qui fendent avec tant de rapidité le sein des mers en y traçant de larges et profonds sillons. Elle a des prières pour bénir ces chemins de fers qui, dans les desseins de la Providence, rapprochent et unissent les nations par les liens matériels du commerce, de l'échange, de l'industrie, pour servir à les unir plus tard, à l'heure fixée par le Tout-Puissant, par les liens sacrés de la parfaite unité dans la foi et la soumission à un seul pasteur.

## LE 21 JUIN.

Québec a célébré avec éclat le vingt-cinquième anniversaire du pontificat de Pie IX. mercredi dernier, 21 juin. L'Université Laval avait donné le signal des réjouissances par une séance remarquable. Deux orateurs distingués, M. l'abbé L. H. Paquet et M. Lucien Turcotte, avaient été chargés de prendre la parole.

Les journaux de Québec disent qu'ils ont produit une vive impression.

La partie musicale, qui avait été confiée à des artistes bien connus, MM. Gagnon, Defoy, Plamondon, Lavigne, Paré, Gauvreau, Hamel, Delisle et à l'Union Musicale, fut digne de la circonstance.

Le 21, il y eut messe solennelle à la cathédrale de Québec, sermon par M. l'abbé Racine, chapelain de l'église St. Jean, et illumination le soir. On dit que Québec et Lévis offraient un coup-d'œil éblouissant, lorsqu'elles apparaurent dans la soirée, couronnées de mille feux. Les journaux de Québec font une mention spéciale de l'illumination de l'hospice de Charité, de l'asile de Beauport, la Cathédrale, le Séminaire, l'Archevêché, la Cure, les Ursulines, la Caisse d'économie, l'église St. Patrice, l'Ecole Normale et l'Université, et de MM. B. Livernois et Bienvenu, Cyrille Duquet, Dr. Lemieux, Jos. Hamel, C. A. P. Pelletier, P. Lespérance, Sir N. F. Belleau, la dernière résidence sur la côte de la Prison et autres.

Les catholiques d'Ottawa ont brillamment illuminé leurs maisons en l'honneur du Pape, mercredi soir. La fête du vingt-cinquième anniversaire du couronnement de Pie IX a été célébrée aussi avec éclat à Williams-town, Ontario. Une messe solennelle d'actions de grâces a été chantée, et ensuite le *Te Deum*. Un salut de vingt-cinq coups de canon a été tiré pendant que les cloches faisaient entendre leur joyeux carillon.

M. F. Chamberland, agent de l'*Opinion Publique* au Bic, nous apprend que les catholiques de cet endroit ont aussi célébré le 21 juin avec beaucoup de zèle, et que les MM. McDonald, contracteurs de la 5me section du chemin de fer intercolonial, ont pris part à cette fête.

M. Chamberland profite de l'occasion pour dire que les MM. McDonald poussent avec vigueur les travaux de cette sections qu'ils ont entreprise.

## LA ST. JEAN-BAPTISTE.

La religion avait eu son jour, le 21 juin, la patrie a eu le sien, le 24. Dans toutes les villes et les villages du Bas-Canada on s'est livré à la joie, partout des voix éloignées ont redit les gloires de la patrie.

A Montréal, les démonstrations n'ont pas été aussi brillantes qu'ailleurs; mais il vaut autant qu'il en soit ainsi, tant que la société St. Jean-Baptiste n'aura pas complètement recouvré son importance et sa largeur de vues.

La réaction est commencée, tout ira bien avant long temps.

L'événement de la journée a été le discours de M. Sentenne, à Notre-Dame, sur le dévouement.

Esprit syntétique, imagination brillante, caractère ardent, organe puissant. M. Sentenne a beaucoup de ce qu'il faut pour produire un excellent effet sur un auditoire.

Il sait choisir les côtés frappants d'une question, et il les fait bien ressortir. Il réussit très-bien lorsqu'il resserre le cadre de son discours et s'applique à réunir en faisceau les pensées et les sentiments qui l'obsèdent.

Les volontaires d'Ontario se sont distingués le jour de la fête de la Reine à Manitoba. Ils ont lutté d'ivrognerie, de débauche et de sottises, insultant et maltraitant tous ceux qui avaient le malheur de les rencontrer, voir même le consul américain, qui fut décoiffé et battu dans la rue. Mais la chose en valait la peine cette fois; ce n'était pas un pauvre métis, le consul a fait immédiatement abaisser le pavillon américain qui flottait sur sa maison.

Ils vont tant faire, ces braves et civilisés soldats d'Ontario, qu'ils finiront par lasser la patience des métis.

Un correspondant de Manitoba, qui donne ces détails, dit que la population s'irrite de la conduite et des insolences de ses protecteurs.

L. O. D.

## CHAMBRE DE COMMERCE.

Nous avons appris avec plaisir que M. L. Tourville avait été nommé membre du Conseil de la Chambre de Commerce. Cette élection fait honneur à M. Tourville et démontre que les Canadiens-français auraient plus d'influence qu'ils en ont, s'ils voulaient.

## COURRIER D'ONTARIO.

Croyez-vous aux vampires? Naturellement non. Mais on y croit encore en certains lieux de l'Europe.

D'abord, qu'est-ce qu'un vampire? Un revenant, ni plus ni moins. C'est, dit Desme-Baron, un vrai corps de décédé, dont le privilège est de ne point pourrir dans la terre, quelque humide ou quelque chaude qu'elle soit. Chez lui, toute source de vie n'est pas entièrement tarie; il l'alimente avec du sang humain, qu'il boit par la succion aux veines des personnes endormies.

"De préférence, dit-il, ces mornes et silencieux habitants des cimetières s'attachent au cœur d'une jeune fille ou d'un adulte dans toute la fraîcheur de la santé, et surtout aux gens de distinction, aux riches toujours bien nourris. Pères, mères, fiancées, épouses, enfants, frères, sœurs, parents, amis, sont leurs premières victimes. A l'heure de minuit, le vampire s'élance de sa fosse, entre dans leur couche, on ne sait comment; et là, étendu sur elles, à leur insu même, il se gorge d'un peu du sang de chacune, et avec tant d'avidité et de délice, que, de même qu'une sangsue pleine, il le transude par tous les pores, en infecte son passage, et met ainsi sur la trace de sa tombe ou de sa fosse. Alors, quand on peut l'y surprendre, on leur enfonce vigoureusement un pieu dans l'estomac, puis on lui tranche la tête, dont la bouche, démesurément ouverte, pousse un cri horrible; puis on jette tête et cadavre aux flammes. Une fois réduit en cendres, lesquelles on a bien soin de renfermer dans sa fosse, le vampire entre dans la commune et silencieuse condition des morts ordinaires, et à jamais cesse de troubler le repos des vivants."

Voilà ce qu'est le vampire, ainsi qu'en font foi les traditions et les renseignements recueillis par ceux qui ont étudié cette hideuse superstition dans la Hongrie, la Grèce, la Pologne, l'Autriche, la Lorraine, et les Principautés Daubiennes. Je suppose que dans ces heureux pays du moude, l'on a soin de se tenir constamment en un état de maigreur lamentable, afin d'éviter les privautés et les étrointes de MM. les vampires.

Dans tous les cas, lecteurs, voici un fait arrivé récemment en Allemagne, qui prouve que la superstition pousse d'agréables fleurs sur le sol où s'épanouit la choucroute.

Il y a quelque temps, mourait à Roslasin un gentilhomme Polonais, qui laissait une famille en excellente santé. Quelques semaines après sa mort, son fils aîné tomba subitement malade d'une maladie dont il mourut à son tour bientôt après. D'autres faits de même nature, qui ne furent pas fatals, mais qui contribuèrent à troubler les esprits, survinrent à peu près dans le même temps, parmi d'autres membres de la famille. Il n'en fallait pas plus pour convaincre tous les proches que le défunt était passé à l'état de vampire, et qu'il fallait attribuer à ses visites les cas de maladie dont on avait à se plaindre. Pour se préserver du sort de son malheureux frère, le second fils résolut d'appliquer le seul remède qu'il jugeait devoir être efficace. Ceremède, selon la superstition de l'endroit, consistait à exhumer le cadavre du défunt, et à lui couper la tête, afin de recueillir le sang qui s'échapperait de la blessure, pour le donner à boire aux parents survivants. Ce fils courageux engagea un ouvrier, moyennant forte somme, pour l'aider dans son exécrable besogne, et se dirigea vers le cimetière. Cette première tentative échoua, grâce à l'intervention du prêtre de la paroisse. Il eut plus de succès la seconde fois, et réussit à violer la tombe de son père, et à profaner son cadavre. Malheureusement pour lui, son action horrible eut des témoins, et ces témoins firent part de leurs observations aux autorités judiciaires. Le fils du gentilhomme Polonais fut donc mené devant les tribunaux, où il fut condamné à trois mois d'emprisonnement.

Que dites-vous de ce cas de vampirisme, en plein dix-neuvième siècle, au milieu de la docte Allemagne, dont M de Bismarck veut faire le premier empire du monde?

Il y a des journaux qui se moquent de tout, même des banquets politiques, même des dîners ministériels, même du pot-au-feu des personnages officiels de haute taille, les jours de gala.

J'ai là sous les yeux une vingtaine de lignes, tirées d'un journal anglais, sur les dîners ministériels donnés à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de la Reine, et ces vingt lignes, je l'avoue, m'ont fort amusé.

Il paraît donc qu'à l'approche de la fête en question, le secrétaire privé du ministre consulte une liste de noms, tenue généralement par le concierge, afin de voir quels sont les personnages officiels que son maître doit recevoir ce jour-là. En Angleterre, il y a comme cela certains jours où il est de tradition que les ministres offrent l'hospitalité à un certain nombre d'hommes plus ou moins marquants.

Le choix fait, les invitations sont lancées, et les ordres donnés pour le dîner. Jusque là, tout va naturellement, et il n'y a pas la plus petite place pour un éclat de rire; mais c'est le soir de la solennité, lorsque le journal vous représente le ministre et son secrétaire en somptueux habits, et que les invités, gens assez âgés pour la plupart, arrivent corsés, sanglés, serrés dans des uniformes de députés-licutenants ou des habits officiels, passés de mode, c'est-à-dire un peu râpés, trop justes aux entournures—uniformes et habits qu'ils ont revêtus avec toutes les peines du monde, et qui leur donne une allure gauche et maussade, comme en avait le bohème de Murger, dont les pieds étaient au supplice dans les bottes de son ami—c'est alors qu'il est difficile de garder son sérieux. Le journal exagère, je le crois du moins, mais je suis sûr qu'il y a aussi beaucoup de vrai au fonds de ses observations.

Mais le repas commence, les invités, mal à l'aise dans leurs accoutrements mal proportionnés, trangent sans entrain, avec cette sorte d'athie, de répugnance que donne le pressentiment d'une indigestion. Et ce pressentiment funeste n'est pas toujours sans fondement, car le journal assure que la cuisine du ministre anglais n'est pas toujours irréprochable. Et à ce propos, il raconte qu'à un dîner donné par un chancelier de l'Echiquier, il y a quelques années, le président de l'un

des bureaux du revenu, ayant goûté la soupe, la trouva mauvaise, et demanda au gouverneur de la banque d'Angleterre, son voisin à table: "What is this?" "Deferred stock, I suspect!" répondit le gouverneur, pensant sans doute que, cette fois-là comme toujours, l'inefficacité avait marché de pair avec l'économie.

Un anglais, qui a toujours suivi avec une grande attention les cérémonies du culte de son église, et prêté une oreille non moins attentive aux sermons de son ministre, a fait sur le sujet d'assez curieuses découvertes.

Ce ministre, d'après les données recueillies par ce statisticien d'un nouveau genre, possède une collection de sermons qui viennent périodiquement sur le tapis. La collection a déjà servi quarante-huit fois. Elle est actuellement dans sa quarante-neuvième révolution. Dans l'opinion de cet observateur profond, la collection après avoir servi cinquante fois, aura absolument besoin d'être renouvelée. Et la chose s'explique d'autant mieux, qu'il a constaté que plusieurs des pièces qui la composent n'étaient pas neuves lorsqu'elles sont venues en la possession du présent titulaire. Il en fait même remonter la composition entre la 35e et la 40e année du règne de George III, c'est-à-dire il y a environ 75 ans.

Dans la collection se trouvent deux sermons rangés par le statisticien dans la catégorie des sermons astronomiques. Seulement l'ouvrage auquel ils sont empruntés remonte à 1786, et fourmille d'erreurs.

Le "Trembling sermon," ou sermon à faire trembler, a donné le frisson, a été écrit à l'occasion du tremblement de terre de Lisbonne. Il l'emploie dans toutes les calamités publiques, et c'est assez dire qu'il l'emploie souvent. Il a servi pour deux révolutions en Espagne, pour deux paniques commerciales en Angleterre, pour la guerre de Crimée, pour la guerre franco-prussienne, et pour d'autres événements de même nature. C'est un sermon dans le genre sombre, qui s'applique aussi bien à une course sur la banque, qu'au bombardement d'une ville.

Celui-là est emprunté à un numéro du *Church Magazine*. Il y a aussi le "Railway sermon," ainsi nommé à cause de l'énorme quantité de "Go" qui y éclatent. On suppose que ce sermon a été écrit lors de l'introduction des diligences en Angleterre; on l'emploie aujourd'hui pour dépeindre la manie des voyages en chemin de fer.

Enfin, il y en a d'autres, non-moins curieux, mais qu'il serait trop long d'énumérer. Le statisticien conclue en demandant au prédicant de renouveler sa provision de sermons, pour l'année prochaine, s'il ne veut pas voir son église entièrement déserte dans deux ans.

C. T.

## LES AVOCATS ET LA COUR DE MAGISTRATS.

.....23 juin 1871.

M.M. les Rédacteurs,

Puisque M. Joseph a honoré d'une réplique ma réponse à sa première causerie, avec votre permission, j'userai vis-à-vis de lui de la même courtoisie. Pour lui prouver que c'est sans rancune, je répliquerai en lui donnant les renseignements qu'il me demande. S'il arrivait encore (ce dont je ne doute pas) que mon savant confrère de Marie-Ville connût bien avant aujourd'hui ce que je n'ai certes pas la prétention de vouloir lui apprendre, et fût posé sur la question que je soulève (mais que je laisse à d'autres plus compétents de décider,) eh! bien, j'aurai toujours encore une fois l'humble mérite d'en avoir parlé le premier!.....

Dans sa première causerie, notre bon M. Joseph peste contre l'institution des magistrats de district, et la qualifie de *sinécure* parce que les avocats plaident devant ce tribunal n'ont droit, suivant lui, à aucun honoraire. Pour l'appaiser, je lui réponds que la grande question des honoraires a été décidée (non par moi, comme il a compris!) mais par l'Hon. Juge Smith, en 1862, et lui cite un précédent qui fait autorité. A cela, il réplique en admettant que ces honoraires peuvent être taxés dans les causes pour *offences, délits, etc.*... "mais s'écrit-il, vous semblez oublier que le magistrat de district a aussi une juridiction civile. Tant que vous ne m'aurez pas prouvé qu'il peut aussi accorder ces honoraires dans l'exercice de cette juridiction, je maintiendrai mon dire!"—S'il suffit de cela pour convaincre l'aimable causeur de l'utilité du nouveau tribunal, je m'empresse de me rendre à ses désirs.

L'acte concernant les magistrats de district de 1869, section 17, mentionne entr'autres articles du Code de Procédure Civile relatifs aux Cours de Commissaires, les articles 1204 et 1211, comme applicables aussi à chaque cour de magistrat établie en vertu de cet acte. Ces deux articles se lisent comme suit:

"1204. Tout individu, autre qu'un avocat et procureur, comparissant pour quelque une des parties, le doit faire gratuitement, etc....."

"1211. La cour, en rendant jugement, peut condamner la partie qui succombe aux frais encourus sur la poursuite....."

Il ne faut pas une longue argumentation, ni un grand déploiement de logique, pour démontrer que ces deux articles, rapprochés l'un de l'autre, sont encore plus susceptibles d'être interprétés comme comprenant les honoraires des avocats, que les sections 53 et 54 S. R. C. Dans mon humble opinion, les frais encourus, auxquels le magistrat, dans l'exercice de sa juridiction civile, a le pouvoir discrétionnaire de condamner la partie qui succombe, doivent comprendre les honoraires d'un procureur, si l'autre partie a encouru les frais d'en retenir un. Le précédent que j'ai cité déjà peut s'appliquer également à ce cas, et dans l'un comme dans l'autre, l'absence de tarif ne saurait être un obstacle à l'exercice de ce droit.

Malgré tout le désir que j'ai de voir partout mes confrères bien rémunérés, surtout ceux qui le méritent autant que M. Joseph, je ne saurais cependant blâmer M. le magistrat pour le District de St. Hyacinthe de ne pas taxer de suite les mémoires des avocats. Il fait preuve de prudence en attendant sur cela les instructions de l'Hon. Procureur-Général, qui est un législateur d'un jugement sûr, et qui ne manquera pas d'apporter à cette institution si importante, dont il vient de doter la Province, tous les perfectionnements que l'expérience et son esprit d'observation pourront lui indiquer.

En résumé, j'aime à croire que si mon digne confrère de Marie-Ville a qualifié, en causant, cette institution de *sinécure*, c'est qu'il n'en a pas étudié les résultats, ou qu'il s'est peut-être laissé trop préjuger par la maigre distraction de frais qu'il a obtenue dans la cause *Marotte vs. Martel!*

J. B. B.

UNE BEAUTÉ DU XVIII SIÈCLE.

Il s'agit de la duchesse d'Hamilton et d'Argyll. Que nos lecteurs veuillent bien se reporter avec nous au milieu du siècle dernier. George II régnait alors sur l'Angleterre, et quiconque à quelque peu lu les chroniques du temps a vu combien il y avait alors de beautés ravissantes à la cour de ce monarque. Sous ces circonstances, il peut paraître étrange que les demoiselles Gummings, pauvres filles de l'Irlande, aient produit tant d'enthousiasme, à Londres, par leur beauté. Ces deux demoiselles, devenues célèbres, étaient filles d'un fermier irlandais. Elles étaient tellement pauvres que l'actrice Beg Hofington leur prêta des habits lorsqu'elles furent présentées au Château de Dublin. Elles vinrent à Londres avec leur mère, où leur beauté fit une telle sensation que la foule les suivait partout où elles allaient. C'était une admiration et une enthousiasme universels. Tout le monde, nobles et manants voulait les voir. Walpole dit que le célèbre Dr. Sacheverel n'a jamais fait autant de bruit que ces deux beautés. A la fin, l'on sut que Lord Coventry avait réussi à s'insinuer dans les bonnes grâces de l'aînée des demoiselles Gummings et que le duc d'Hamilton avait fait la conquête de la cadette, la plus célèbre. Le mariage de celle-ci fut célébré quelques minutes après minuit, le 14 février 1752. Quelques jours après, l'aînée devint Comtesse de Coventry. Quelques semaines s'écoulèrent et la cadette devint veuve, puis duchesse d'Argyll après avoir refusé sa main au duc de Bridgewater.

De nos jours, l'on aurait de la difficulté à se rendre compte des succès si rapides de deux personnes qui étaient très-belles, à la vérité, mais dont la beauté n'était pas même universellement reconnue. En effet, à Paris, elles passèrent à peine pour jolies. Il est probable que leurs contemporaines, Miss Lepel, Lady Petersham, et Miss Chudleigh, ainsi que plusieurs autres, étaient plus belles que les demoiselles Gummings. Le secret de leur fortune doit être dans leurs grâces sans affectation et dans leur modestie, dans un siècle où tout était artificiel et où il se produisit tant de scandales.

Leur conduite a dû être exemplaire, car les Walpole et les Selwyn, qui ont tant parlé et écrit contre leurs contemporaines, ne disent rien contre les demoiselles Gummings. Toutes les fois qu'ils en parlent, c'est avec éloge qu'ils le font.

TRISTE MORT D'UN AVOCAT.

M. Vallandigham avait été chargé de la défense d'un nommé Thomas McGehan, mis en jugement à Lebanon (Ohio) sous l'inculpation d'avoir assassiné un nommé M. Myers. Lorsque l'accident est arrivé, M. Vallandigham se trouvait avec le second avocat de l'accusé, M. McBurney, ancien lieutenant-gouverneur de l'Etat. Ils discutaient les faits allégués par la défense pour disculper Thomas McGehan. M. McBurney ayant exprimé des doutes sur la vraisemblance de l'accident qui, selon son collègue avait causé la mort de M. Myers, M. Vallandigham prit un pistolet sur sa table en disant que rien n'était plus probable que cet accident. Or, il y avait sur la table deux pistolets dont l'un seulement était déchargé. M. Vallandigham prit par erreur le pistolet chargé; il le mit dans sa poche, puis l'en retira brusquement, tout en tenant le canon dans la direction de son corps. Au moment où le pistolet sortait de la poche, le coup partit. La balle alla s'enfoncer dans le côté droit de l'abdomen, au-dessous des côtes. C'est exactement, paraît-il, l'endroit où M. Myers avait été atteint.

En se sentant blessé, M. Vallandigham s'écria: "Au meurtre!" et il ajouta: "Je me suis trompé de pistolet."

Des chirurgiens ont été mandés immédiatement. La blessure était mortelle. Ils n'ont pu extraire la balle, qui paraît avoir pris la direction de la vessie. Pendant toute la nuit du 16 au 17, le blessé a cruellement souffert, probablement d'une hémorragie intérieure. Il est mort le 17, entre neuf et dix heures du matin.

Une autre dépêche rapporte ce qui suit:

Dayton, 17 juin.

"Les restes mortels de M. Vallandigham sont arrivés ce soir à Dayton, où habitait sa famille.

"Madame Vallandigham était absente. Elle s'était rendue dans le Maryland pour assister aux funérailles de son frère. Le fils unique de M. Vallandigham était seul présent à son lit de mort.

"On a fait courir des bruits suivant lesquels la mort de l'ex-représentant ne serait pas accidentelle, mais la dépêche que M. Vallandigham a lui-même envoyée à son médecin lève tous les doutes à cet égard. Il y est dit: "Je me suis accidentellement fait une grave blessure."

"L'homme dont M. Vallandigham était le défenseur a demandé à lui faire ses adieux lorsqu'il a eu connaissance de l'accident. Ce malheureux pleurait comme un enfant. En arrivant près du lit de mort de son avocat, il n'a pu que dire à plusieurs reprises: "Il est mort pour moi."

On assure qu'en apprenant la mort de son mari dans ces circonstances si douloureuses, Mrs. Vallandigham a failli perdre la raison. Sa famille l'a fait reconduire à Dayton.

M. Vallandigham n'avait que 43 ans. C'était un homme très-instruit et très-éloquent.

FAIT MIRACULEUX.

On communique à l'Univers l'extrait suivant d'une lettre écrite à son mari par une dame malade à l'Hôtel-Dieu de Paris.

11 mai 1871.

Il faut que je te fasse part d'un fait miraculeux qui s'est accompli sous mes yeux et en présence des malades de nos salles.

Je t'ai déjà dit que, conformément à la volonté du Père Duchêne, on s'était empressé d'effacer le mot saint qui précédait le nom des salles. Partout l'opération était faite, sauf à la salle Saint-Landry. L'ouvrier chargé du travail se met en devoir d'y procéder là comme ailleurs. Il gratte, regratte, rien ne s'efface; il gratte plus fort, il gratte toujours, pas plus de résultat! Changeant alors son moyen, il étend une couche de peinture, le saint reparait encore. Furieux alors, il regratte de nouveau avec frénésie; il creuse la muraille de la profondeur d'une main; vains efforts! le saint est toujours à sa place.

Il renonce alors à enlever le mot magique.

Enfin le saint triomphe aujourd'hui. La salle a gardé son nom intact. On doit en repeindre les lettres, mais en rouge, paraît-il, selon décision supérieure.

Il n'y a dans tout l'hôpital que cette salle qui soit restée sous le vocable d'un saint.

Saint Landry est, tu le sais, le fondateur de l'Hôtel-Dieu. Depuis cet événement, tout le monde remarque la tristesse de l'ouvrier si malheureux dans sa tentative.

Des dépêches annonçaient la semaine dernière qu'un complot, qui avait pour but l'assassinat du Pape, avait été découvert.

Un télégramme apprenait la semaine dernière que M. Cyrille Dion avait triomphé dans sa lutte avec Melvin Foster pour le titre de champion de l'Amérique et pour la queue de diamant, dans les deux parties. A la fin, M. Dion avait 1,500 points contre M. Foster 616.

Le concours typographique entre M. Mondoux, de la *Minerve*, et M. Barrette, du *Nouveau-Monde*, a eu lieu, vendredi soir, aux ateliers du *Nouveau-Monde*.

Un grand nombre de leurs confrères et plusieurs autres personnes s'étaient empressées de venir assister à cet intéressant tournoi et ont suivi les progrès de la lutte avec une vive curiosité.

Les juges étaient MM. W. F. Daniel, président; N. Sabourin et P. S. Daniel; M. M. Godin, comme arbitre.

Après seize minutes de travail, M. Barrette vida son premier composteur, et dans l'heure prescrite il fit 2,038 ems. M. Mondoux composa 1,944 ems.

La victoire de M. Barrette lui donne le titre de champion.

Il n'est pas sans intérêt de dire que MM. Barrette et Mondoux ont fait chacun, dans une heure, plus d'ems que les vainqueurs dans le dernier concours international.

M. George Ahrensberg, qui a remporté alors le premier prix, a composé seulement 1,822 ems.

Nous devons regretter plus que jamais qu'un accident ait alors obligé les juges de mettre M. Barrette hors de concours, car son admirable habileté lui assurait un triomphe facile sur tous ses concurrents.—*Nouveau-Monde*.

FAITS DIVERS.

VOL A CHAMBLY.—La police vient de mettre la main sur deux fines voleuses, Philomène et Octavie Fortin, toutes les deux domestiques, qui ont commis un nombre considérable de vols au préjudice des personnes trop confiantes qui les ont employées.

Elles se trouvaient en dernier lieu au service de M. le Colonel de Salaberry, à Chambly; elles réussirent à capter la confiance de leurs maîtres, et se croyant à l'abri du soupçon, organisèrent bientôt un pillage en règle. Chaque jour quelque objet nouveau disparaissait, si bien qu'à la fin Mme de Salaberry pensa que les auteurs de tous ces vols pourraient bien être ses deux servantes. Elle les fait épier et acquit bientôt la conviction de leur culpabilité. Une fouille faite dans leurs valises amena la découverte de quelques objets volés, mais Mme de Salaberry, trop bonne pour faire une plainte à la police, se contenta de les congédier après leur avoir payé le montant de leur gages.

Quelques jours se passèrent lorsque Mme de Salaberry, ouvrant un armoire, s'aperçut que des objets, importants cette fois, avaient disparu. Elle crut alors que l'indulgence était hors de saison et donna avis à la police de Montréal qui arrêta promptement ces habiles voleuses.

L'une d'elles, Octavie, est restée l'an dernier trois mois au service de M. Bissonnettes le grand-connétable qui l'a prudemment mise à la porte, se méfiant de sa probité.—*Pays*.

ACCIDENT.—Une pénible accident est venu jeter le deuil dans une respectable famille de St. Apollinaire, vendredi dernier. Ferdinand, âgé de 2 ans, et Honoré, âgé de 4 ans, tous deux enfants de M. Pierre Martineau, étaient occupés, comme on le suppose, à jouer dans une étable dans laquelle il y avait un puits qui se trouvait n'être pas couvert. Les parents, inquiets de leur longue absence, allèrent à la recherche, et trouverent leurs corps dans le puits.—*Journal de Lévis* du 19.

La famine est si grande ce printemps à Téhéran, capita de la Perse, en Asie, que l'on rapporte que le peuple, mourant de faim, a tué et mangé 50 enfants.

Une éruption volcanique, accompagnée d'un tremblement de terre, a fait un terrible carnage dans l'île de Rua. Le pays a été complètement dévasté, et le nombre des victimes est effrayant. On a trouvé jusqu'à présent quatre cents cadavres.

L'éruption a été précédée d'un grondement sourd, qui a été entendu sur une espace de centaines de milles. Dans une grande partie de l'île, la terre est déchirée, et il s'en est élancé des torrents de matière fondue qui emportaient tout devant eux. La vitesse du courant était telle, que les indigènes, fuyant devant lui, ont été atteints et ensevelis sous la lave.

Les matières vomies par les cratères s'élevèrent à une épaisseur de 100 pieds sur un circuit de plusieurs milles. Des fragments, retombant d'une grande hauteur, ajoutaient à l'œuvre de destruction. Après le tremblement de terre, il y a eu des éruptions de vapeur et d'eau bouillante.

Dans l'après-midi de mardi, le 20 courant, Jalbert et Gifford, qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, se rencontrèrent sur le carré Chaboillez. Leur première station se fit à l'hôtel voisin, où ils burent considérablement, et allèrent ensuite continuer la séance au domicile de Jalbert, où Gifford fit apporter une certaine quantité de bière et de whisky.

Là, les têtes s'échauffant, la discussion commença et Jalbert parla à son ami du meurtre de son beau-frère, un pêcheur de Québec du nom de Julien, assassiné il y a cinq ans sur la rivière St. Charles. Il dit qu'il connaissait les assassins, qu'ils avaient été entre les mains de la justice, mais ensuite relâchés.

Gifford, exalté par ces révélations, voulut savoir le nom des meurtriers; mais comme Jalbert ne se pressait pas de confesser à sa demande, il l'insulta et lui jeta même à la face l'épithète d'assassin. Il n'en fallait pas davantage pour pousser jusqu'au délire la colère de Jalbert; il se rua sur lui comme un furieux, le terrassa et, une fois renversé, lui saisit l'oreille avec les dents. Comme Gifford faisait une certaine résistance, il fut obligé de lâcher prise pour un instant, mais après le mordit avec plus de fureur, jusqu'à ce qu'enfin la partie supérieure de l'oreille fût complètement arrachée.

L'ensemble des témoignages est venu prouver clairement la vérité de cet acte barbare.—*Pays*.

UN JEUNE HOMME CRAINTIF.—Michel Derouin, de Ste. Thérèse, après avoir passé six mois dans les chantiers de l'Ottawa, arrivait hier soir à onze heures à Montréal, par le train de l'Ouest. Une fois dans la gare St. Bonaventure, ne connaissant nullement la ville, ne sachant où diriger ses pas, il se sentit dans un cruel embarras, et c'est comme une providence qu'il accueillit un agent d'hôtel qui lui proposa de le conduire dans l'établissement tenue par M. Salva, rue du Cimetière. Il suivit donc son guide et, une fois dans l'hôtel, se fit servir un abondant souper qu'il arrosa de copieuses libations. Sous l'influence d'un vin généreux, il devint communicatif, et raconta à quelques buveurs attardés qu'il revenait des chantiers avec un magot assez rond, le fruit de ses économies, et qu'il se proposait de s'établir définitivement à Ste. Thérèse, sa paroisse natale.

Il alla loin dans ses confidences, si bien qu'une fois seul dans la chambre où on l'avait conduit, toute cause d'excitation ayant disparu, il commença à se repentir de son verbiage imprudent. Des soupçons terribles lui torturèrent l'esprit: il avait entendu parler du meurtre des Tanneries, de l'attentat de l'avenue McGill, des vols de Lachine, ces grandes nouvelles du jour. Les détails de ces crimes lui revenaient à la mémoire comme un effrayant cauchemar, et il était parvenu à se persuader que la nuit ne se passerait pas sans que, lui aussi, vienne augmenter la liste des victimes. Il croyait entendre des voix confuses dans le corridor sur lequel donnait sa chambre, sans doute ses assassins qui se consultaient une dernière fois. Son front se couvrait alors d'une sueur moite, ses cheveux se dressaient sur sa tête. Enfin, n'y tenant plus, il prit une résolution désespérée, ouvrit sa fenêtre et se précipita dans la cour de l'hôtel, d'une hauteur de trois étages.

Le constable L. Hogue le trouva ce matin, transi de froid et tremblant encore de peur, blotti dans l'embrasure d'une porte de la rue McGill. Il lui raconta son histoire et lui dit qu'il avait réussi à s'échapper de l'hôtel Salva par la porte de la cour et était venu se réfugier jusqu'au matin dans la rue McGill.

Le constable Hogue, toujours prudent, conduisit le pauvre Derouin à la station de police, et, une fois le jour venu, le mena à l'hôtel Salva, pour savoir jusqu'à quel point étaient fondées les craintes du trop timide voyageur. Il y eut un étonnement général dans l'établissement, en voyant arriver Derouin qu'on croyait tranquillement couché dans sa chambre, mais les rires devinrent convulsifs lorsqu'on apprit le sujet de ses craintes, écloses sans doute au fond d'une bouteille de sherry.

Michel Derouin prit la route de Ste. Thérèse entièrement convaincu que le séjour de Montréal n'est pas sans danger.—*Le Pays* du 23.

VARIÉTÉS.

Mots brûlants.—Un dictionnaire en feu.

Un sot disait à un homme d'esprit: "Je ne suis pas moi-même du tout aujourd'hui!" "Alors, réjouissez-vous, répondit son interlocuteur, vous ne pouvez que gagner au change."

Le peintre Sully disait un jour, dans un salon où il y avait plusieurs dames, que Mlle \*\*\*, très-jolie personne, avait une bouche comme un éléphant: "Oh! monsieur, s'écrièrent les dames, c'est fort, très fort." "Comment fort? s'écria Sully; je dis qu'elle a une bouche comme un éléphant parce qu'elle l'a pleine d'ivoire."

On demandait à Lockmann qui lui avait donné les premiers principes de la sagesse. "Ce sont les aveugles, répondit-il, qui ne posent les pieds qu'après s'être assurés du terrain avec leur bâton."

Un grand seigneur, passant sur un grand chemin, y rencontre un jeune garçon tellement occupé à tenir de ses deux mains un veau qu'il menait, qu'il laisse passer Son Excellence sans lui faire le salut. "Oses-tu bien, maraud, me voir passer et garder ton chapeau sur la tête?"—Monseigneur, je vais vous l'ôter, si vous voulez avoir la bonté de descendre de cheval et de tenir mon veau."

Le roi de Perse a dans ses écuries des ânes, comme ailleurs les princes ont des chevaux de parade. Un jour un espagnol les voyant richement enharnachés et rangés dans la cour du palais, comme il se pratique les jours qu'un ambassadeur doit avoir audience, il perdit la gravité et se prit à rire: un officier de la cour lui en demanda la raison; l'Espagnol répondit qu'il riait de voir traiter avec tant de distinction des animaux qu'on traite avec le dernier mépris en Espagne; le Persan répliqua: "C'est que les ânes sont fort communs en votre pays, et nous les traitons avec distinction parce qu'ils sont rares dans le nôtre."

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

LA SEMAINE DERNIÈRE.

FARINE par baril de 196 lbs.—Supérieure extra \$0.00 nominale; extra, \$6.25 à \$6.35, de goût, \$5.90 à \$5.95; supérieure fraîche moulue de blé de l'Ouest, \$5.50 à \$5.55; superfine ordinaire du Canada, \$5.45 à \$5.60; farine forte pour boulangers, \$5.75 à \$6.00; superfine de blé de l'Ouest (Canal Welland, nominale, \$0.00 à \$0.00 facile; marque de la cité pour super. (de blé de l'Ouest) \$5.55 à 5.75; supérieure No. 2 du Canada, \$5.20 à \$0.00; Etatsde l'Ouest No. 2, \$5.15 à \$5.20; nominale; belle \$4.70 à \$4.80; moyenne, \$4.40 à \$4.50; recoupe, \$3.75 à \$4.00; farine en sacs H. C., \$2.55 à \$2.60; sacs de la cité, \$2.77½ à \$2.80.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs.....	\$7	à	9
Bœuf, 2me qualité.....	6	à	7
Vaches à lait.....	15	à	25
Vaches extra.....	25	à	45
Veaux, 1re qualité.....	8	à	10
Veaux, 2me qualité.....	6	à	8
Veaux, 3me qualité.....	3	à	6
Moutons, 1re qualité.....	6	à	8
Moutons, 2me qualité.....	4	à	6
Agneaux, 1re qualité.....	3	à	4
Agneaux, 2me qualité.....	2	à	3
Cochons, 1re qualité.....	6	à	8
Cochons, 2me qualité.....	4	à	6
Foin, 1re qualité, par 100 bottes.....	10	à	12
Foin, 2me qualité.....	8	à	10
Paille, 1re qualité.....	7	à	9
Paille, 2me qualité.....	6	à	7

## REVUE ÉTRANGÈRE.

## RÉSUMÉ DES PRINCIPALES NOUVELLES DE LA SEMAINE DERNIÈRE.

L'Internationale continue à occuper une grande place dans les préoccupations publiques. Plusieurs arrestations de membres de cette société ont été faites en France, et l'on annonce celle de son chef suprême, Karl Marx, en Allemagne. Cette dernière nouvelle mérite confirmation.

Des recherches faites sur l'origine et la constitution de l'Internationale apprennent que cette société existe depuis neuf ans, quelle compte déjà deux millions et demi de membres, qu'elle a des ramifications dans toutes les parties du monde et que son bureau central est à Londres.

## L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Dans la séance de l'Assemblée du 20, pendant le cours des débats sur le projet d'emprunt, M. Thiers a expliqué la situation financière du pays. Il a dit que la guerre allemande avait coûté à la France trois milliards de francs. Le déficit de l'année fiscale 1870-71 atteignait 1 milliard 631 millions de francs; mais la banque de France ayant avancé au gouvernement 1 milliard 330 millions 60 mille francs, le déficit immédiat est réduit à 301 millions de francs. A cette somme il faut ajouter 438 millions de francs, pour les frais de suppression de l'insurrection de Paris. Le déficit actuellement exigible est donc de 637 millions de francs, et M. Thiers propose d'y faire face par la création de nouveaux impôts.—La situation, a-t-il dit, est difficile, mais non désastreuse.

Le chef du Pouvoir Exécutif a dénoncé la politique absurde de Napoléon comme la véritable et unique cause des désastres de la France. Quant à la conduite de Gambetta, elle est excusable, bien qu'il eût fallu conclure la paix avec l'Allemagne dès qu'il a été évident que le succès ne pouvait pas couronner les efforts de l'armée de la Loire. Il est nécessaire, a ajouté l'orateur, de payer promptement l'indemnité allemande. Néanmoins, il n'est pas d'avis de créer un impôt sur le revenu ni de recourir à des mesures d'un caractère prohibitif; il faut simplement rétablir quelques impôts qui suffiront à donner l'argent dont le pays a besoin. « La France, a conclu M. Thiers, peut et doit tirer de nombreux avantages de ses infortunes. »

L'Assemblée a voté le projet d'emprunt à l'unanimité. Une lettre de l'archevêque de Cambrai et de l'évêque d'Arras, demandant le rétablissement de la protection française à Rome, a été remise à l'Assemblée.

Suivant une dépêche de Paris du 20, il est question de former une seconde Chambre, qui serait élue par les conseils-généraux.

## LA PRESSE.

Un manifeste des républicains modérés en date du 20 annonce que seize nouveaux journaux ont donné leur adhésion au programme républicain.

La polémique est extrêmement vive entre les dix-huit journaux monarchiques et les cinq journaux républicains de Paris. Ces dernières feuilles répudient hautement toute solidarité avec la Commune, et, de l'avis général, elles représentent l'opinion de la majorité des électeurs. En outre, elles sont unies, tandis que les journaux monarchiques sont divisés entre eux. Cette union des journaux républicains, écrit-on de Paris le 20, inspire de sérieuses craintes à la presse monarchiste.

Les journaux discutent tous les prochaines élections à l'Assemblée. Le *Siècle* s'élève contre le rétablissement d'une monarchie quelconque.

M. Thiers a écrit à Alexandre Dumas fils pour le féliciter de l'article qu'il a récemment publié dans la presse en faveur du maintien de la République.

Le *Figaro* a été saisi à St.-Denis; il est monarchiste.

## LES ÉLECTIONS.

Une circulaire du ministre de la justice requiert tous les magistrats qui posent leur candidature à l'Assemblée, de donner leur démission avant les élections.

Un comité s'est formé dans le but de faire renvoyer à l'Assemblée les anciens représentants de l'Alsace et de la Lorraine.

M. Gambetta a refusé de laisser poser sa candidature.

## L'INTERNATIONALE A MARSEILLE.

Plusieurs personnes ont été arrêtées à Marseille, pour relations avec la Société internationale.

## PARIS.

Les travaux de restauration de Paris sont poussés avec une grande activité, principalement dans le bois de Boulogne.

Les communaux sont l'objet de dénonciations journalières, et les arrestations n'ont pas cessé d'être fréquentes, surtout dans le quartier de la Villette.

La misère est très-grande à Paris, et tous les jours des milliers de malheureux s'adressent aux autorités pour obtenir des secours.

Le nombre d'infortunés qui sont sans ressources, est dit-on, de 240,000.

## ULTIMATUM DE BISMARCK.

On télégraphie de Berlin au *Herald*: On a fait une demande impérative au gouvernement français de payer le premier versement de l'indemnité qui, comme il avait été convenu, devait être payé trente jours après que l'insurrection aurait été supprimée.

Dans la séance de l'Assemblée Nationale du 8 de ce mois M. Thiers a prononcé au sujet de l'abrogation des décrets de bannissement des princes d'Orléans, un des discours les plus importants, et en même temps l'un des plus habiles et les plus complets de sa carrière oratoire.

Nos lecteurs liront avec plaisir quelques passages de ce discours mémorable qui a produit une si profonde sensation. Voici par exemple comment M. Thiers répondit aux hypothèses qu'on ne cesse de faire sur ses idées et ses intentions:

« Je ne suis pas changé, et voici quel républicain je suis: J'ai pensé toute la vie au gouvernement que mon pays pouvait souhaiter, et, si j'avais eu le pouvoir qu'aucun mortel n'a jamais eu, j'aurais donné à mon pays ce que, dans la mesure de mes forces, j'ai travaillé quarante ans à lui assurer, sans pouvoir y réussir; la monarchie constitutionnelle de l'Angleterre! (Mouvement marqué.—Très bien, très bien!)

Je veux que vous me connaissiez tout entier; je ne veux flatter aucun parti; je veux dire la vérité telle qu'elle est pour moi telle qu'elle m'est apparue.

Eh bien! oui, messieurs, je trouve qu'on est libre, noble-

ment, grandement libre à Washington, et qu'on y fait de très-grandes choses; mais je trouve aussi qu'on est également libre à Londres, et qu'on me permette de le dire, plus libre peut-être qu'à Washington. (Mouvement sur quelques bancs à gauche.—Assentiment à droite et au centre.) C'est que, à Londres, le gouvernement a été placé dans une région qui est à une même distance et des passions d'en haut et des passions d'en bas. (Nouvel assentiment sur un grand nombre de bancs) Jamais, dans aucun autre pays, dans aucun temps, le gouvernement n'a été placé dans une région où la raison domine davantage, où la raison soit moins troublée. Mais, messieurs —pour ma part, je l'ai toujours dit—il faut que les princes qui gouvernent subissent les conditions de cette forme de gouvernement: s'ils veulent attirer à eux le gouvernement, ils attirent la responsabilité qui, dans des temps aussi agités que les nôtres, devient bientôt la perte du trône.

Je ne veux pas accuser des princes que je respecte toujours et dont quelques-uns ont été chers à mon cœur: mais, dans ma conviction, ils n'ont pas compris les conditions de ce gouvernement.

Il y a quarante ans que je l'ai dit, je viens de le dire, dix ans durant, à l'Empire, et je ne cesserai de le répéter, car c'est une maxime devenue célèbre, une maxime qui avait été celle de ma jeunesse et à laquelle je suis resté fidèle toute ma vie; il faut que les princes veuillent reconnaître que la monarchie est au fond une république,—on l'a définie, le gouvernement du pays par le pays,—une république avec un président héréditaire. (Très bien! très bien!—Applaudissements à droite et au centre.) Mais, messieurs, cette vérité, elle n'a pas été comprise, et, il y a quarante ans, étant bien jeune alors, j'ai écrit ces mots: « Si on ne veut pas passer la Manche avec nous, on sera condamné à passer l'Atlantique. » (Mouvement.)

Messieurs, j'ai déploré l'erreur, la grande erreur qui, trois fois, a fait tomber le trône de France; les deux premières fois, il est vrai, le trône seul est tombé, et c'était déjà beaucoup; car il faut avoir vu les révolutions de près, comme il m'a été donné de les voir doulement, pour bien comprendre que la meilleure des révolutions est un malheur immense... (C'est vrai! c'est vrai!—Très bien!) Mais la dernière fois, c'est-à-dire il y a dix mois, ce n'est pas le trône seul qui est tombé, c'est aussi la France. Elle se relèvera, si nous sommes sages, profondément sages; car il ne faut pas l'être à moitié dans la situation où nous sommes. Et ici, messieurs, qu'il me soit permis de répéter les paroles que je prononçais inutilement il y a quelques années, et sur lesquelles on s'est mépris quant au sens que j'entendais leur donner. Je disais: Il n'y a plus de fautes à commettre. Quand je parlais ainsi, je ne voulais pas dire que la série des fautes était épuisée; non, il y a une corne d'abondance pour les fautes, une corne inépuisable... (On rit;) je voudrais dire seulement qu'on était dans une de ces situations où l'on ne peut pas faillir impunément.

M. Thiers a terminé son discours par ces belles paroles:

« Nous sommes tous, à des degrés divers, victimes du grand malheur public de notre pays. Je le suis comme vous, mais, de plus, je suis esclave de ce malheur; lorsque la fatigue me saisit, je m'arrête; mais je me dis que je dois à mon pays la continuation de mon dévouement. Mais, encore une fois, croyez-le bien, je vous adjure de croire, j'ai besoin que vous le croyiez, je n'ai été animé de sentiments que je puis avouer devant vous, devant l'histoire, devant mon pays, devant Dieu. Je reste ici convaincu que je remplis un grand devoir, vous suppliant de me continuer votre confiance, si vous croyez me la devoir, vous disant et vous répétant: Non, je ne tromperai personne. (Bravo! bravo!—Vifs et nombreux applaudissements.—Longue agitation.)

« Aussitôt que M. le chef du pouvoir exécutif est revenu à son banc, un grand nombre de représentants quittent leurs places et viennent lui adresser de chaleureuses congratulations. »

C'est le 2 juillet qu'auront lieu les élections d'une centaine de membres pour l'Assemblée Nationale. On attache une grande importance à ces élections, dont le résultat pourrait amener la chute du gouvernement de M. Thiers et donner la majorité au parti monarchique, qui est déjà très fort.

## L'ANGLETERRE ET LA PRUSSE. NOUVELLES ÉMOUVANTES.

De graves complications sont survenues entre l'Allemagne et l'Angleterre, et Bismarck et Granville échangent de vives dépêches.

Le gouvernement observe le silence le plus complet au sujet des difficultés actuelles, mais on m'informe que Bismarck adressé une note au représentant allemand à Londres lui disant que le gouvernement impérial désirait acquiescer à Heligoland et lui donnait pouvoir de faire des propositions au gouvernement anglais pour l'acquisition de l'île.

Le comte de Granville a répliqué que l'Angleterre ne se désaisirait pas de Heligoland et que le gouvernement anglais ne pouvait considérer aucune proposition dans ce sens.

Bismarck s'adressa de nouveau au gouvernement anglais par l'intermédiaire de Bernstoff déclarant que l'acquisition de Heligoland était nécessaire pour la protection des côtes allemandes et alléguant qu'elle offrirait de grandes facilités pour le charbon et les mettait à couvert des attaques de la flotte française qui actuellement pouvait bloquer Hambourg et paralyser le commerce des côtes de l'Allemagne. Il regardait Heligoland a raison de sa proximité du territoire allemand et sa possession par aucune puissance étrangère, comme une menace continuelle pour l'Allemagne.

Le comte de Granville répliqua de nouveau que l'Angleterre n'avait que ses intérêts à consulter et que le désir de l'Allemagne d'acquiescer Heligoland ne constituait pas un droit, vu que l'île n'avait jamais été sous le contrôle allemand.

Que va faire l'Angleterre? Persistera-t-elle jusqu'au bout? C'est maintenant qu'elle va comprendre les conséquences de l'affaiblissement de la France. Mais elle va probablement faire le plongeon encore une fois. Malheureusement elle n'a pas une bonne colonie comme le Canada pour la tirer d'affaire et payer les pots cassés.

Terminons cette revue par le tableau lugubre qu'un écrivain français fait de la situation actuelle de l'Europe.

En Belgique, les meetings populaires font entendre un langage qui n'est pas précisément l'indice d'une complète quiétude des esprits. Le compte-rendu de la dernière de ces assemblées nous apprend, par exemple, qu'un orateur ayant déclaré que Robert-Macaire et Tartufe se donnaient la main pour extorquer les sous du peuple, un autre orateur a suren-

chéri en formulant cette déclaration: « Les patrons sont dignes de la guillotine avec laquelle on a coupé la tête des rois et des empereurs. »

En Allemagne, un immense schisme religieux apparaît à l'horizon, un grand nombre de catholiques refusant de se conformer aux décisions du concile.

En Espagne, le feu couve sous la cendre, et sa majesté Amédée sent déjà son trône chanceler.

Aux Indes, on parle d'un nouveau soulèvement contre l'Angleterre, en même temps qu'on annonce l'apparition d'une fièvre mystérieuse et terrible qui, dans un seul village, a enlevé trois cents habitants sur trois cent vingt en deux jours.

En Russie, rentrée du choléra...

Je m'arrête, car en voilà assez et trop pour prouver que l'année 1871 n'a aucune envie d'écrire son nom en bleu de ciel sur les registres du temps.

On a raconté la mort de Mgr Maret, évêque *in partibus* de Sura, tué par un obus qui lui a enlevé la tête.

Mais ce qui n'est guère connu, c'est la manière dont il a péri. Il venait d'échapper de Mazas avec l'abbé Lartigue, curé de Saint-Léon, lorsqu'en traversant une barrière, un obus le décapita. Ce qui a rendu la constatation du décès assez difficile, c'est que Mgr Maret était en bras de chemise et en pantalon noir.

## MORT DE DOMBROWSKI.

Le câble a transmis tant de récits contradictoires sur le sort du général des forces de la Commune, que jusqu'à ce jour l'on ne pouvait savoir laquelle de toutes ces versions méritait quelque créance. Tantôt le télégraphe annonçait que Dombrowski était prisonnier des Prussiens; tantôt enfin qu'il avait réussi à s'enfuir.

La version finale et probablement la vraie, puisqu'elle nous est transmise aujourd'hui par tous les journaux de Paris, c'est que Dombrowski est mort.

Voici les détails que donne la *Liberté* sur cet événement: Dombrowski, après avoir été grièvement blessé d'une balle au bas-ventre, à la barricade de la rue Mira, fut transporté par plusieurs insurgés à l'hôpital Lariboisière, où le directeur le fit installer au n. 5 de la salle Saint-Honoré.

Là, le docteur Cosco, chirurgien en chef, aidé de ses internes, prodigua au chef des insurgés les soins les plus empressés. Mais Dombrowski, une heure après, rendit le dernier soupir, au milieu des plus horribles souffrances.

Ses dernières paroles furent les suivantes:

« Mais cassez-moi donc la tête; je souffre trop!... »

D'après un autre témoin auriculaire, il se serait écrié en rendant le dernier soupir: « Voilà comment on meurt quand on est trahi. »

Cela se passait mardi, vers sept heures du soir. A huit heures et demie, les troupes régulières avançant toujours, le chef d'état-major de Dombrowski, le commandant Brioncel, arriva à l'hôpital Lariboisière, suivi de l'escorte du général.

—Le général est-il mort? demanda Brioncel.

—Oui, monsieur, répondit l'interne de service.

—Alors, donnez-moi son corps.

Le cadavre de Dombrowski fut livré à son état-major, qui le plaça dans un fiacre.

A ce moment, le directeur de Lariboisière arrivait.

—Pourquoi enlevez-vous ce mort? demanda-t-il aux soldats de la Commune.

—C'est notre général; nous ne voulons pas que les Versaillais aient son corps, répondirent-ils en donnant au cocher cette adresse: « A l'Hôtel-le-Ville. »

Le cortège partit au grand galop dans la direction de l'Hôtel-le-Ville.

Dans la grande cour de l'hôtel, où s'arrêta la voiture, des commandants descendirent les dépouilles mortelles de Dombrowski et les déposèrent dans la chambre qu'occupait Mme Dolfus.

Jusqu'à minuit, le corps de Dombrowski resta exposé dans cette chambre. Le dessinateur Pilotell fit son portrait aux trois crayons.—A minuit, des ambulanciers du 4<sup>e</sup> arrondissement, sous la direction du brigadier Chéron du 25<sup>e</sup> bataillon, transportèrent le corps de Dombrowski au Père-Lachaise.

Quelques personnes assistaient seules à l'inhumation, c'étaient son frère, le lieutenant-colonel Dombrowski, un membre de la Commune et quelques officiers.

M. H. N. Grenier, l'infatigable photographe, vient d'avoir encore une de ces inspirations comme il en est d'ailleurs très-prodiges, mais qui surpasse, si c'est possible, toutes les précédentes. Du coup les voleurs de montres sont pincés! Figurez-vous que par un procédé à lui connu il a trouvé le moyen de flanquer votre photographie sur le cadran de votre montre.

Du moment qu'elle s'y trouve, impossible de l'en faire disparaître. Imaginez-vous l'embarras des voleurs qui auront la malchance de tomber sur ces montres-là! Elles leur feront le même effet qu'un homme qui gagne un éléphant à la loterie.—Qu'on s'empresse donc d'aller voir cette merveille chez M. Grenier, coin des rues Notre-Dame et St-Vincent. *L'Ordre*.

COMMENT ACQUÉRIR LA BEAUTÉ.—Personne ne niera la grande influence qu'exerce sur nous une personne dont les traits sont agréables et qui captive par la flamme de ses regards. Eh bien, quoique tous ne puissent avoir ce don admirable de la beauté (Dieu, en ne nous créant pas tous également beaux, avait ses desseins), tous cependant peuvent paraître agréables s'ils jouissent d'une bonne santé. Si votre système est dérangé, la meilleure médecine que vous puissiez prendre est le grand remède et les *Pilules Shoshonees*, car ils purifient et enrichissent le sang, rendant le malade à une santé parfaite, quelle que soit la maladie.—2-25a.

## NAISSANCE.

A Plessisville, comté de Mégantic, le 20 juin courant, la dame de M. L. J. Pitau, avocat, un fils.

## MARIAGE.

A St. Philippe, le 29 mai dernier, par le Rvd. M. Lauzon, Louis-Azarie Bousquet, marchand de St. Jacques le Mineur, à Dlle Marie-Sophonie-Mélanie Coupal, de St. Philippe, dernière fille de A. Coupal, écr., bourgeois.

## DÉCÈS.

A Ottawa, le 16 du courant, après trois jours de maladie, à l'âge de 25 ans, Dame Elmire Bélanger, épouse de M. Napoléon Bureau, gérant du *Courrier d'Oulawaiss*.



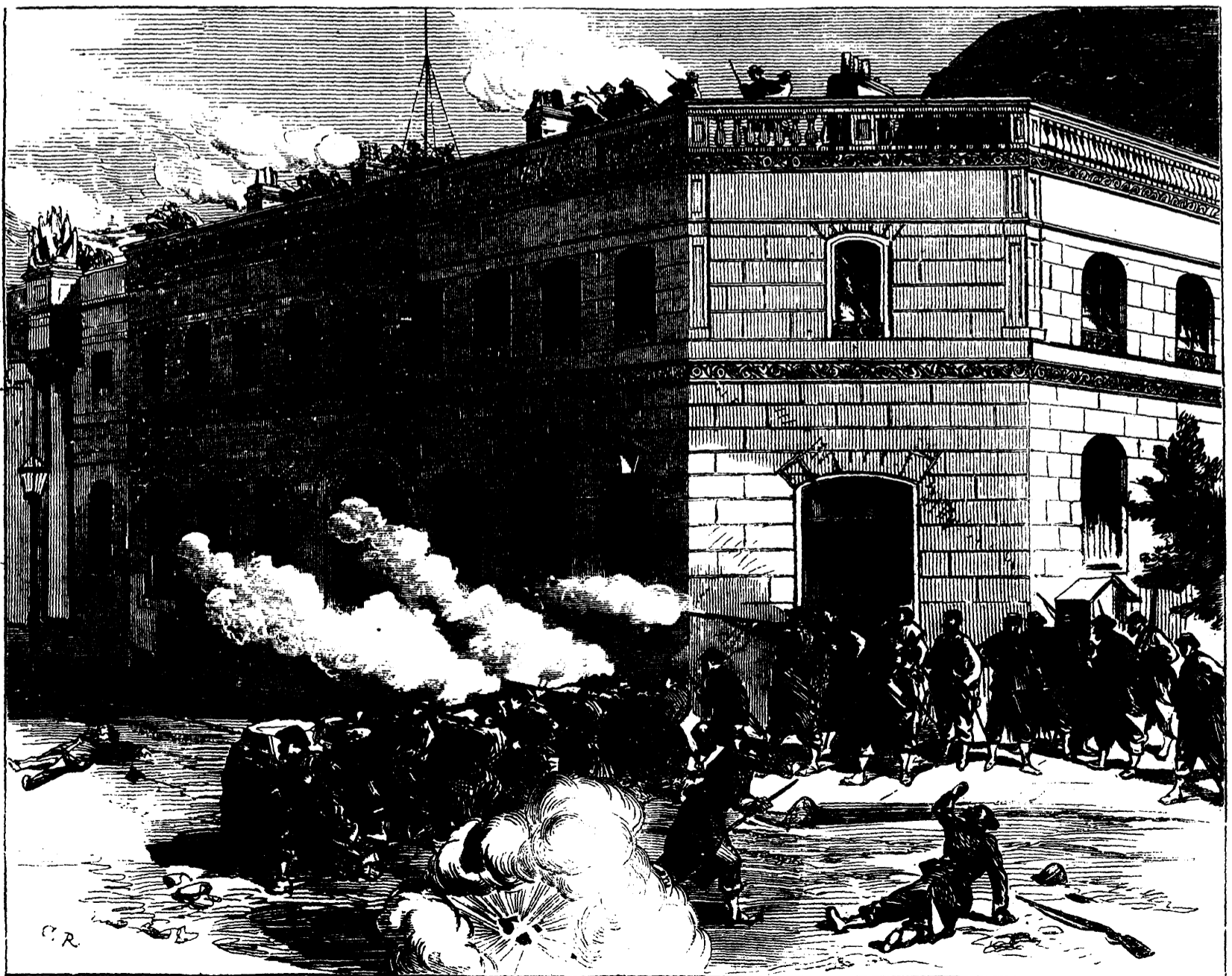
PARIS.—PILLAGE DE L'ÉGLISE DE ST. PHILIPPE PAR LES COMMUNAUX.



PARIS.—PARTIE DU MUR D'ENCEINTE.



INCENDIE DE PARIS.—ÉCROULEMENT DE MAISONS DANS LA RUE DE RIVOLI.

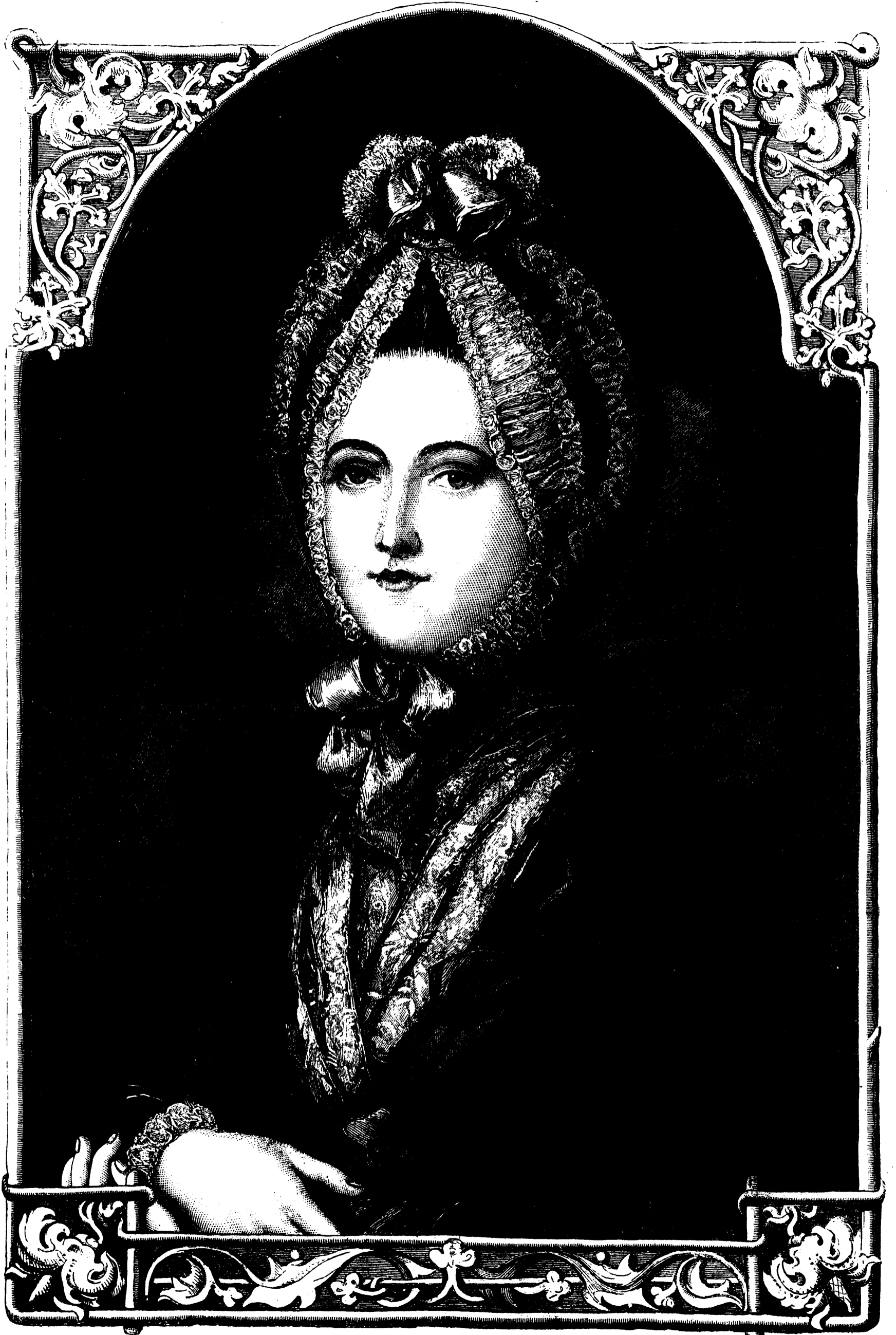


PARIS.—LES SOLDATS DE LA COMMUNE DÉFENDANT LE PALAIS DE L'ÉLYSÉE.



PARIS.—VICTIMES ARRACHÉES À L'INCENDIE.





UNE BEAUTE DU SIECLE DERNIER.

AVIS.

Ceux de nos abonnés qui désirent vendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 29 JUIN, 1871.

ELECTIONS.

LÉVIS.

	Blanchet.	Fréchette.
St. Romuald .....	187	102
St. Laurent .....	221	36
Paroisse Notre-Dame .....	120	41
Quartier Notre-Dame .....	351	56
Bienville .....	75	50
St. Joseph .....	120	168
Lauzon .....	93	42
Village Lauzon .....	121	119
St. Jean Chrysostôme .....	42	137
St. Henri .....	66	230
St. Nicolas .....	78	180
St. Etienne .....	47	28
St. Lambert .....	93	99
Total .....	1624	1288
Majorité pour M. le Dr. Blanchet, 336.		

Le Journal de Lévis, qui supportait le Dr. Blanchet et qui a dû être fondé à la veille des élections un peu pour cela, adresse ces belles et nobles paroles à M. Fréchette :

Quant à M. Fréchette, il saura, nous l'espérons, supporter bravement cet échec et se convaincre par cette preuve nouvelle et éclatante, que, pour vouloir fausser la noble mission que sa belle intelligence semblait lui réserver, il condamne obstinément son talent, que tout le monde admire, à une malheureuse stérilité. Rien de surprenant que sa jeune imagination et son âme ardente de poète l'aient bercé de rêves illusoires; nous aurions été étonnés même qu'il en fût autrement, surtout lorsque l'on connaît tout ce que ses faux amis ont mis en œuvre pour lui faire croire à un succès qu'il ne devait pas, qu'il ne pouvait pas espérer.

Mais aujourd'hui que la dure réalité lui fait voir la juste mesure des espérances sur lesquelles il peut compter, il abandonnera cette voie où son talent fourvoyé ne lui prépare que des désenchantements, pour suivre celle que lui indiquent de plus nobles et de plus légitimes aspirations. Qu'il retrempe, à la véritable source du patriotisme et de l'amour national, son cœur, qui ne serait pas poète s'il n'était généreux, son cœur sur lequel a soufflé un peu l'égoïsme étranger, qu'il efface de son âme les aigreurs que des revers de fortune y ont fait naître, qu'il revienne aux aspirations et aux amours de sa jeunesse, et il retrouvera la confiance et la sympathie de ses compatriotes. La ville de Lévis surtout, qui n'a pas oublié qu'il est un de ses enfants, qui ne demande qu'à en faire son plus beau titre de gloire, saluera son retour avec le même bonheur avec lequel elle vit autrefois se lever l'aurore de son beau talent.

La manière dont le rédacteur du journal et le distingué député pour Lévis rendent hommage au talent de M. Fréchette, les honore autant que leur victoire.

Pour nous, admirateurs enthousiastes de ce talent destiné à jeter un vif éclat sur notre nationalité, nous espérons que M. Fréchette, s'élevant au-dessus des colères et de l'égoïsme que les revers laissent quelquefois dans les âmes faibles, cherchera dans l'étude, la réflexion et la modération des principes, des consolations pour le passé et des forces pour l'avenir.

Assez de nos gloires nationales se sont brisées sur les écueils de l'orgueil froissé ou des rancunes politiques. C'est le caractère plutôt que le talent qui fait les grands hommes, et malheureusement, c'est ce qui nous manque le plus dans le Bas-Canada.

Nous faisons un autre vœu, c'est que MM. Blanchet et Fréchette, réunis par les événements, puissent, un jour, travailler ensemble à la gloire de Lévis et à la prospérité du pays.

MONTREAL EST.

Voici l'état des polls :

	David.	Lanctot.
Poll No. 1 St. Louis .....	82	30
do 2 do .....	97	19
do 3 do .....	107	19
do 4 do .....	97	13
Poll No. 1 St. Jacques .....	96	30
do 2 do .....	97	24
do 3 do .....	80	28
do 4 do .....	114	27
Poll No. 1 Ste. Marie .....	97	38
do 2 do .....	96	36
do 3 do .....	101	42
	1037	290

Majorité pour M. David : 747.

M. F. David a été élu par une majorité de 700 voix, sans avoir la peine de faire aucune organisation et même d'engager un seul charretier.

Son adversaire, M. Lanctot, a obtenu 300 voix, grâce aux membres de la société St. Crispin, qui ont profité de l'occasion, dit on, pour satisfaire leurs rancunes contre l'autorité religieuse qui les a condamnés.

Les électeurs de la Division-Est n'ont voté qu'en petit nombre, vu que personne ne considérait l'élection comme sérieuse. Les amis de M. David ne tenaient pas, d'ail-

leurs, à avoir plus que le nombre de voix nécessaire pour empêcher M. Lanctôt d'être élu.

MONTREAL-CENTRE.

C'est là qu'on a assisté à l'un des duels politiques les plus intéressants, les plus émouvants qui puissent se produire. Depuis la première jusqu'à la dernière heure, jusqu'à la dernière minute même, la victoire a été incertaine, et les deux candidats, après une course échevelée où ils s'étaient passés et repassés à tout instant, sont arrivés au terme presque nez à nez. Aussi, il s'agissait de choisir entre deux hommes remarquables par le talent et le caractère. "Comment voter contre M. Carter? Comment refuser à un homme habile comme M. Holton l'entrée de la Chambre locale?" Voilà ce qu'on entendait de tous côtés.

M. Carter avait l'avantage d'avoir pris le devant et d'avoir obtenu d'un grand nombre d'électeurs, de libéraux même, la promesse de le supporter. Mais lorsque la lutte est devenue chaude, plusieurs ont déserté son drapeau, à la vue de celui sous lequel ils avaient toujours combattu.

Le premier jour, M. Carter avait une voix de majorité. Le second jour, il fut plus souvent en majorité que M. Holton; mais à la fin, après des efforts inouïs, celui-ci avait une majorité de sept voix, à la fermeture du poll.

Il est impossible de décrire l'excitation de la foule qui encombrait les polls pendant l'après-midi du second jour. Le poll de la place Jacques Cartier offrait, en particulier, un coup-d'œil pittoresque et animé. C'était le place forte de M. Holton, trois ou quatre cents personnes s'y agitaient, offrant avec peine un passage à ceux qui venaient voter.

Une voiture arrivait tout à coup au milieu d'un nuage de poussière:—"Un voteur! un voteur!" s'écriait-on. On se pressait, on se bousculait pour le voir, pour l'entendre voter, pour lire même dans ses yeux, dans sa mine, son intention, son vote. Il en est venu qu'on n'avait jamais vus; on ne savait pas d'où ils sortaient. La foule s'ouvrait un instant pour les laisser passer et se refermait sur eux en se resserrant sur le poll.

—Pour qui votez vous? demandait l'officier-rapporteur.

—Holton, répondait l'électeur.

—Hourra! hourra! criait la foule, c'est peut-être le vote qui nous fait gagner.

On voyait s'agitant et cabalant autour du poll, courant même après les voteurs, des hommes qu'on est accoutumé à croire incapables de s'émouvoir. C'était une véritable course au clocher où les amis des deux candidats cherchaient à l'emporter par la souplesse des jambes et de la langue, et le talent de la persuasion.

Il fallait voir MM. R. Thibaudeau et F. X. Archambault. Que dis-je? jusqu'à l'honorable M. Dorion qui était là, pendant que son rival triomphait dans Hochelaga; jusqu'à M. Jetté, qu'on a vu courir entraîné par M. Thibaudeau qui allait ce jour là comme un engin. Qui dira maintenant toutes les ruses, tous les moyens employés pour faire voter les gens?

A quatre heures et demie, les votes valaient cent piastres; à 4½, ils n'avaient plus de prix.

A cinq heures, un individu arrive pour voter. "Il est trop tard," s'écrie M. Archambault, qui était perché dans la fenêtre où se donnaient les votes. "Il est trop tard," s'écrie la foule qui se presse autour de M. Archambault.

Plus on crie qu'il est tard, plus en effet il est tard, plus l'argument de M. Archambault avait de la force. On crut, un instant, à une émeute. M. Archambault, menacé par la police et par quelques amis de M. Carter, résistait avec toute l'énergie dont il est capable lorsqu'il est surexcité; il défiait qui que ce soit de le toucher. Mais ses amis l'entourèrent et l'emportèrent presque en triomphe, aux cris de hourra! pour M. Archambault. L'officier-rapporteur avait décidé en sa faveur.

Quelques minutes après M. Holton annonçait à ses amis qu'il était élu par onze voix de majorité.

Inutile de peindre la joie de ses partisans et la tristesse des amis de M. Carter. L'une et l'autre étaient légitimes; si la Chambre locale faisait une heureuse acquisition, elle perdait un de ses membres les plus estimables.

M. Carter pourra sans doute se faire élire avant longtemps dans un comté plus favorable; tôt ou tard il lui aurait fallu renoncer à la Division-Centre, où un avocat ne peut entrer que par accident.

SOULANGES.

	Coutlée.	De-Beaujeu.
Côteau-du-Lac .....	41	100
St. Clet .....	50	43
St. Zotique .....	98	76
Câdres .....	192	49
St. Téléphore .....	16	148
St. Polycarpe .....	31	304
	428	720

Majorité pour de Beaujeu..... 292

BEAUHARNOIS.

Sir George E. Cartier a été mis en nomination samedi, et M. Bergevin a cru devoir persister à poser sa candidature.

BEDFORD.

La majorité de M. Brigham est de 397 voix. Ses adversaires étaient MM. Cloyes et Thibault.

RICHMOND ET WOLFE.

M. Picard a été réélu par acclamation.

MASKINONGÉ.

M. Houde, député avant la Confédération, vient d'obtenir une seconde fois la majorité des suffrages de son comté. Cent vingt-deux voix de majorité sur M. Désaulniers, candidat progressiviste, l'ont porté au parlement local.

DEUX-MONTAGNES.

La majorité de l'Hon. M. Onimet est de près de 400 voix.

BAGOT.

	Langellier.	Gendron.
St. Liboire .....	78	62
St. Dominique .....	126	103
Acton-Vale .....	121	90
St. Pie .....	233	160
St. Ephrem d'Upton .....	76	82
St. Théodore d'Acton .....	44	63
Ste. Hélène .....	38	81
St. Simon .....	71	128
St. Rosalie .....	45	138
St. Hugues .....	32	248
	864	1155
		864

Majorité pour M. Gendron..... 291

Il fut un temps où un homme comme M. Langellier aurait emporté d'emblée un siège dans la Chambre d'Assemblée; ce temps reviendra. M. Langellier a eu, comme M. Fréchette, le tort de s'attaquer à un homme que toutes les circonstances contribuaient à rendre invincible. On ne triomphe pas de ces hommes-là par des moyens ordinaires, sans organisation politique et sans un de ces programmes qui rallient quelquefois toute une population sous un même drapeau. Un comté ne renvoie pas dans la vie privée un homme utile comme M. Gendron dans les temps ordinaires, lorsqu'il n'y a rien pour remuer les masses, pour surexciter les esprits.

JOLIETTE.

Voici le résultat des deux jours de votation :

	Lavallée.	Godin.
Joliette .....	168	65
St. Thomas .....	54	35
St. Paul .....	21	127
St. Elizabeth .....	112	88
St. Félix .....	318	3
St. Jean de Matha .....	149	18
St. Béatrix .....	40	5
St. Mélanie .....	60	27
St. Ambroise .....	66	57
St. Alphonse .....	81	27
	1069	452
	452	

Majorité..... 617

COMTÉ DE ST. MAURICE.

	Bellemare.	Gérin.
St. Barnabé .....	57	45
Yamachiche .....	105	158
St. Sévère .....	75	35
St. Boniface .....	75	100
St. Etienne .....	56	126
Pointe du Lac .....	64	175
St. Elie .....	28	16
Augmentation de Caxton .....	72	20
	532	675

Majorité pour E. Gérin..... 143.

HOCHELAGA.

1er jour.

	Beaubien.	Dorion.
St. Jean-Baptiste .....	205	174
Côteau St. Louis .....	126	114
St. Henri .....	68	169
Ferme St. Gabriel .....	79	30
Côteau St. Pierre .....	85	26
Sault au Récollet .....	134	53
Côte Visitation .....	10	17
Hochelaga .....	19	30
Longue Pointe .....	41	19
Pointe aux Trembles .....	71	7
Rivière des Prairies .....	62	25
Côte des Neiges .....	23	58
	923	722
	722	

Maj. pour M. Beaubien..... 201

M. Dorion discontinua la lutte le second jour.

CHAMBLY.

	Benoit.	Larocque.
Etat des polls le premier jour.		
Longueuil .....	70	191
St. Lambert .....	14	17
St. Hubert .....	58	39
Boucherville .....	118	98
St. Bruno .....	61	68
St. Bazile .....	31	90
Chamby .....	90	133
Canton .....	15	54
	457	600
		457

Majorité de M. Larocque..... 143

M. Benoit a résigné le soir du premier jour.

## TROIS-RIVIÈRES.

	M.	G.	Total.
Ste. Ursule.....	47	21	68
Notre-Dame.....	56	41	97
St. Philippe.....	107	109	216
St. Louis.....	123	71	194
	333	242	575

Majorité pour Malhiot... 91

La majorité de M. Malhiot à la clôture du poll était de 91 voix. M. Genet doit sa défaite au programme catholique.

Parmi les élections qui restent à faire, celles qui excitent le plus grand intérêt sont celle de Montmagny, entre MM. Fournier et Bossé, et celle de l'Islet, entre MM. Letellier et Verreau. L'élection de MM. Fournier et Letellier donnerait une grande force à l'opposition, aussi la lutte va être chaude; ils ont des adversaires capables à combattre. M. Bossé est un des candidats les plus forts du district de Québec.

L. O. D.

M. Evanturel a mis les autorités de police de Québec en demeure de faire les recherches nécessaires pour découvrir l'origine et les auteurs des organisations qui existent, paraît-il, à Québec depuis plusieurs années dans le but de gêner la liberté des électeurs. M. Evanturel, il faut l'avouer, est un homme qu'il vaut mieux avoir pour soi que contre soi.

Notre agent, M. Dumas, nous est revenu du comté de Vaudreuil, où il a parcouru trois paroisses; il a pris plus de 100 abonnements. Rigaud et Vaudreuil lui en ont donné près de 90, et il a pris le reste à St. Marthe.

## LES PROPÉTIES.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt quelques-unes des prophéties que nous avons déjà publiées. Ils verront que des choses prédites, il reste encore à s'accomplir la guerre civile en Italie, une autre guerre civile en France entre les Bonapartistes, les Légitimistes et les Républicains, et l'avènement du Comte de Chambord sous le nom de Henri V. Il faut avouer que, sans être prophète, il est facile de voir que ces choses sont à la veille d'arriver.

Quant à la ruine de Paris, il faut avouer qu'on peut considérer les prophéties comme déjà réalisées. Cependant, nous croyons que la ruine dont parlent les prophéties devra arriver lorsque la guerre civile entre les Bonapartistes, les Légitimistes et les Républicains aura embrasé la France et que plusieurs puissances de l'Europe se liguèrent pour étouffer la révolution qui se propagera dans toutes les parties de l'Europe, et lanceront leurs armées sur Paris, soit en faveur de Napoléon ou du Comte de Chambord.

Les Parisiens assiégés feraient brûler et sauter la ville. Comme c'est à peu près le temps où l'ennemi doit entrer en France, et que d'ailleurs la république doit durer deux ans, ces choses n'arriveront probablement que l'année prochaine.

Dans tous les cas, on n'a plus le droit de se moquer de ces prophéties, trop de choses annoncées sont arrivées.

L. O. D.

## PROPHÉTIE DE SŒUR ROSA.

Sœur Rosa était une sainte religieuse qui vivait au commencement de ce siècle dans un monastère de Rome. Elle était remarquable par les lumières prophétiques dont elle paraissait souvent illuminée. Tous les événements qu'elle a prédits se sont réalisés jusqu'à présent presque à la lettre, tels que l'avènement de Pie IX, la révolution qui le chassa de Rome, son rétablissement par Napoléon III, l'avènement de la république de 1848, la mort de Charles Albert, la chute de Napoléon III.

Après avoir annoncé la chute de Napoléon III, elle continue ainsi :

Un persécuteur qu'elle appelait "précurseur de l'Ante-Christ" paraîtra sur la scène. Elle parlait de lui comme s'il fut déjà né, et disait qu'il s'appellerait lui-même le Rédempteur, qu'un grand nombre de sectaires s'uniraient à lui, qu'ils persécuteraient l'Eglise et par les fausses doctrines et par les violences, et qu'ils seront d'une malice si subtile qu'ils enlanceront dans leurs ruses beaucoup de fidèles. En même temps il y aura une guerre sanglante (elle en parlait avec horreur); les nations seront dans la confusion; on n'entendra que le bruit des tambours et le cliquetis des armes, et l'Italie sera réduite en un monceau de ruines.

Elle s'écriait souvent : Pauvre Italie!

Parlant du couvent de Taggia même, elle disait : Toutes les religieuses ne persévéreront pas. Les religieuses qui l'ont souvent entendu répéter cette prophétie, affirment qu'elle ne parlait point de la persévérance dans la foi, mais de la persévérance dans le monastère.

Mais celles qui persévéreront seront crucifiées sur la Montagne, place plantée d'oliviers dans l'enclos du monastère, avec d'autres personnes qui se seront réfugiées dans le monastère. Les confesseurs de la foi seront consolés au milieu de ces troubles par de pieux et savants prêtres, surtout par les membres de l'Ordre de St. Dominique.

Elle disait d'une manière générale : Peu d'évêques renieront leur foi : la majorité restera ferme et souffrira beaucoup pour l'Eglise. Elle a prédit souvent que non-seulement les biens des religieux, mais aussi des bons catholiques seront confiés.

Il y aura une grande révolution en Europe : les nobles seront emprisonnés, et un esprit de sauvage démocratie régnera partout; la paix ne sera rétablie que lorsque la fleur blanche, le lis des descendants de St. Louis, sera montée sur le trône de France.

Les Russes et les Prussiens porteront la guerre en Italie, et convertiront les églises en écuries, les chevaux seront logés dans la nouvelle église de son monastère. Et parce qu'elle a

vu que cette église servirait d'écurie aux chevaux des Moscovites, elle ne votera jamais en faveur de son érection. Quand elle sera bâtie, répétait-elle, jamais je n'y entendrai la messe, car les Russes y mettront leurs chevaux. Et de fait elle est morte six mois avant sa bénédiction.

La persécution commencera par la suppression des Jésuites, qui s'organiseront de nouveau et seront de nouveau abolis pour ne jamais se relever.

A la fin une terrible tempête se déchaînera contre l'Eglise; seulement deux Ordres religieux seront laissés debout, les Dominicains et les Capucins, ainsi que les hospitaliers dont la fonction sera de loger les pèlerins qui iront visiter les tombeaux des nombreux martyrs, tués pendant la persécution.

L'Autriche, la Russie et la Prusse se liguèrent ensemble contre les rebelles, et les Prussiens se soumettront à l'Eglise, et l'Angleterre se convertira.

Les Russes seront repris par le Souverain-Pontife, et ils deviendront plus humains à l'égard des catholiques.

On dit qu'elle a retracé d'avance chaque circonstance de sa mort.

Elle disait souvent en pleurant : Beaucoup de péchés inondent l'Italie, des événements terribles passeront sur l'Europe, surtout sur l'Italie.

Elle affirmait à ses sœurs qu'il leur serait donné de voir tout ce qu'elle a vu, qu'elles seraient impuissantes à contenir leur douleur. Il est bien connu qu'elle disait constamment : Dans les persécutions de l'Eglise, les prêtres et les religieux seront massacrés sans merci.

Si ces prédictions doivent s'accomplir, ce doit être maintenant ou d'ici à un an.

(A continuer.)

## UN DÉFENSEUR DU DRAPEAU ROUGE.

Le drapeau rouge, en vertu d'un décret de l'Assemblée constituante, devait être déployé chaque fois que l'on proclamait la loi martiale et qu'on se préparait à dissiper un rassemblement par la force des armes. La Fayette déploya le drapeau rouge au Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791. De nos jours, on a fait à tort du drapeau rouge un signe de terreur, d'incendie, de pillage et d'anarchie. On a souvent dit que le drapeau blanc était le drapeau national français; c'est là une erreur. L'oriflamme de France, appelée *signum regule* par Rigord, auteur du XIIe siècle, était rouge. Il faut bien distinguer l'oriflamme, la bannière nationale de France, d'avec la bannière de France, "souveraine bannière du roy," qui était l'étendard royal d'azur à fleurs de lis d'or, comme le rapporte Guillaume Guiart, dans son ouvrage de la *Branche aux royaux signages*, écrit au XIVe siècle. En 1050, le roi Henri Ier envoya en présent une pourpre vermeille pour envelopper les reliques de saint Denis, patron de la France. C'est là l'origine de la bannière nationale des Français; c'est ce morceau d'étoffe rouge, sanctifié, selon les idées du temps, par sa présence plus ou moins longue sur le tombeau du patron de la France. Jeanne Darc ne combattit pas, comme on l'a prétendu, avec le drapeau national, mais avec l'étendard du roi. Le drapeau blanc date du règne de Charles VII, lorsqu'il institua l'armée permanente, cet auxiliaire si puissant de l'absolutisme, et les quinze compagnies d'ordonnance auxquelles il donna la cornette blanche. Cependant Louis XI se servit encore de l'oriflamme (rouge), en 1465, pour aller combattre les Bourguignons. En 1137, il fut décidé à la conférence entre Gisors et Trie-Château, que les Français porteraient la couleur rouge pendant la croisade. Les templiers, d'origine française, portaient la croix rouge sur la poitrine. Le vieux drapeau de Normandie était rouge. Les couleurs du tiers-état, en France, étaient le bleu et le rouge. La Fayette y fit joindre le blanc, couleur des Bourbons, pour façonner le drapeau tricolore. L'écusson de la ville de Paris est rouge avec le chef d'azur aux fleurs de lis d'or. Le chaperon que le prévôt des marchands mit, en 1358, sur la tête du dauphin pour lui sauver la vie, était bleu et rouge. Ceux qui, aveuglés par l'esprit de parti, condamnent une couleur, et particulièrement le rouge, ignorent probablement que le rouge était la couleur sacrée de l'antiquité. Plutarque rapporte que les statues des dieux étaient peintes en rouge pour exprimer d'une manière claire, vive et éclatante, l'idée de la vie, du mouvement et de l'activité incessante qu'on remarque dans la nature. Le rouge n'est-il pas la couleur du sang et du feu? Même symbole dans le christianisme : couleur de charité et d'amour. Dieu et Jésus-Christ sont représentés par le moyen-âge vêtus d'une robe rouge. C'est la couleur des apôtres et des martyrs. Elle a été, pendant longtemps, celle du drapeau de la France. Le jour où les peuples se rallieront tous sous un seul drapeau de couleur rouge, ils auront répudié tout antagonisme en adoptant le véritable symbole de la fraternité.

A. WATRIPOU.

## LES GRANDS HOMMES DE LA COMMUNE.

PASCAL GROUSSET.

Un magistrat célèbre a dit ce mot—plus célèbre encore :

—Cherchez la femme!

La police de ces derniers jours a bien fait de s'en souvenir. Elle a cherché "la femme" et a opéré ainsi quelques arrestations dont l'importance est grande. Le citoyen Verdure, membre de la Commune, n'a pas tardé à être arrêté, à la suite de sa maîtresse, entre les mains de laquelle on avait saisi des papiers compromettants.

Hier est venu le tour de l'ex-député à l'ex-ministère des affaires étrangères, Pascal Grousset. Les uns l'avaient dit mort, les autres passé à l'étranger. Mais M. Duret, commissaire de police, qui fouillait depuis le matin, d'après des indications particulières, les maisons de la rue Condorcet, finit par découvrir au no. 99 de cette rue, dans un appartement occupé par une demoiselle Haccard, l'ex-député déguisé en femme. M. Duret, qui était entré seul, mit immédiatement la main sur Pascal Grousset, qui ne chercha pas à se défendre. Les agents arrivèrent et s'emparèrent en même temps d'une liasse de papiers qui promettent de curieuses révélations.

Pascal Grousset dut changer de vêtements et, après avoir été conduit à la mairie de la rue Drouot, on le fit monter dans un fiacre qui, escorté de soldats à cheval, prit la ligne des boulevards.

L'ancien membre de la Commune était très pâle et, comme il s'était rasé la barbe et les moustaches, presque méconnaissable pour ceux qui avaient pu l'apercevoir autrefois. Mais la foule, rapidement avertie de son arrestation, proférait des menaces de mort autour de l'escorte. Quand Grousset arriva

dans la rue Royale, on lui montrait les maisons fumantes encore et on lui criait :

—Regarde, incendiaire!

Et les cris redoublèrent de :

—A mort! à mort!

Il fallut, un moment, toute l'énergie du général Pradier, qui était venu prendre la tête de l'escorte, pour empêcher la foule de faire un mauvais parti au prisonnier.

Pascal Grousset a été mené ainsi au ministère des affaires étrangères, et on l'a, dans la soirée, dirigé sur Versailles, où il est actuellement détenu.

JOHANNARD.

Parmi les orateurs que la cour des Miracles devait faire arriver au pouvoir, il en était un que certainement tous jugeaient incapable de mal faire.

Beau garçon, très-poseur, très-aimé des femmes, dont il acceptait volontiers un cadeau, Johannard (Jules), dit la Clef-des-Cœurs, était la coqueluche des portières du quartier.

Ses sorties du club étaient des triomphes. Ce que Johannard a fait pour porter un uniforme est quelque chose d'insensé. Il arriva enfin à être nommé capitaine d'armement au 100e bataillon et membre de la Commune.

Là, il se montra ce qu'il avait toujours été, bon enfant et crapuleux. Jamais une femme, quelle qu'elle fût, ne se vit rien refuser par le délégué auprès du général La Cécilia.

En bien, au dernier jour, ce citoyen, que l'on regardait comme une pâte molle et sans consistance, est devenu féroce.

A la barricade de la rue du Petit-Carreau, il brûla la cervelle à un volontaire du 10e bataillon, puis s'esquiva au premier coup de feu.

Rue des Amandiers, une jeune ambulancière déplore le sort des infortunées victimes de la guerre civile; sur l'ordre du délégué, elle est passée par les armes.

A la Roquette, il fait fusiller huit soldats convalescents qui refusent de marcher.

Plus la lutte devient impossible, plus ce proxénète devient, sous l'impression de la peur qui l'affole, un cannibale en délire.

Bien avant la fin de la lutte, il se replie sur Vincennes au galop de son cheval, suivi de son digne émule La Cécilia.

"Tuez tout en vous repliant." Tel est l'ordre donné par ces bandits à leurs Vengeurs.

A Vincennes, Johannard n'est pas rassuré; dans cette citadelle, il ne rêve que trucs de toute nature.

Sur ses ordres, la chapelle est fouillée dans tous les sens, le vieux donjon est exploré avec un soin minutieux, mais ni Johannard, ni ses bandits n'osent visiter les souterrains.

Au premier coup de canon, le délégué du deuxième arrondissement disparaît; qu'est-il devenu?

Après quelques recherches, on le retrouve caché derrière l'arsenal, sous un tas de débris d'affûts.

Deux heures après, il était fusillé dans les fossés Est du château.

Ainsi finit le brillant orateur de la cour des Miracles.

ROSSEL.

D'où sort Rossel?—Nous extrayons du *Gard Républicain* le passage d'une lettre adressée au rédacteur de ce journal par M. Rossel, père du général qui commandait l'armée de la Commune en remplacement de Cluseret :

"D'où cela sort-il Rossel?" Il sort de Nîmes, monsieur le rédacteur, et c'est l'un des hommes les plus honnêtes, les plus irréprochables et les plus consciencieux qu'on puisse connaître.

Elève de l'Ecole polytechnique, il sortit le deuxième de l'Ecole d'application : le *Messageur du Midi* aurait pu l'apprendre du *Courrier du Gard*.

Je puis ajouter qu'après sa sortie de l'Ecole, il concourut pour un sujet qui avait été proposé aux officiers de son arme; que son travail, jugé remarquable, lui valut une médaille de 600 fr.

Vous le voyez, ce n'est pas le dernier venu, et c'est à son mérite qu'il doit son avancement si rapide dans l'armée. Il était capitaine avant la guerre avec la Prusse; il a bravement combattu à Metz. Il a fait plus, il a fait tous ses efforts pour empêcher la capitulation de cette héroïque cité, et faire échouer les desseins ténébreux de Bazaine.

"Si les généraux de Metz avaient été aussi fous que Rossel?" S'ils avaient voulu aussi convoquer le conseil de guerre qu'il réclamait, Bazaine eût été arrêté, et Metz appartierait encore à la France. Gambetta, un fou aussi, lui sans doute, a compris cette patriotique folie, et il a nommé Rossel colonel. C'était justice.

Mais passons. On lui reproche de plus une ambition qui passe par le crime. Si Rossel avait été ambitieux, au lieu de donner sa démission, il eût été offrir son épée à Versailles. A tort ou à raison, il n'a pas cru devoir le faire; il est resté là où ses convictions lui ordonnaient de rester, et là aussi, tout le monde le sait, où est le péril.

C'est là peut-être un erreur; à coup sûr ce n'est pas un crime, et il n'appartient pas à des journaux qui ont justifié le crime du Deux-Décembre et défendu l'homme de Sedan de venir attaquer avec ces épithètes flétrissantes, un citoyen qu'on a le droit de trouver égaré, mais qu'on n'a pas le droit de flétrir et de déclarer méprisable.

L'attaque ayant été publique, je vous prie, monsieur le rédacteur, de rendre publique ma réponse.

Daignez agréer, etc.,

RosSEL, père.

Chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'Honneur.

FÉLIX PYAT.

Une dépêche nous a annoncé l'arrestation en Suisse de Félix Pyat. Le *Figaro* donne comme certains les renseignements sur son dernier gîte :

Au moment où Pyat a quitté "la vie publique," il habitait un petit hôtel borgne de la rue Saint-Augustin, l'hôtel de l'île de France. Il s'en est sauvé si précipitamment qu'il y a abandonné ses papiers, ses armes et ses insignes de membre de la Commune. On a trouvé chez lui une grande quantité de lettres, écrites par des femmes pour la plupart, et demandant expressément que l'on commençât à fusiller les otages.

Dans sa fuite, Pyat a aussi oublié un petit volume in-18 qui ne le quitte jamais, et qui est comme le bréviaire de l'auteur du *Chiffonnier*. C'est la *Révolution Française* de Migne, édition compacte de Bruxelles, 1842. Cet opuscule est entièrement annoté de la main de son propriétaire.

Nous avons eu les notes sous les yeux. Elles sont d'autant plus curieuses qu'elles indiquent les tendances extrêmes de leur auteur. Pyat pousse des bravos toutes les fois qu'il voit nommer un général de vingt ans ou tomber des têtes.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

## L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

### CHAPITRE VI.—Suite.

—Rien qu'en lui racontant que M. de Beaulac, guidé par certains indices, est venu rôder autour du château, et qu'il a arrêté ma voiture, croyant que c'était celle de M. Bigot. M. de Beaulac, confus de sa méprise, a voulu s'excuser en me dévoilant le but de ses démarches. Ce qui m'a rendue des plus empressées... des plus curieuses de pénétrer dans la tour. Quant à ce qui est de la présence de M. de Beaulac ici, pas n'est besoin d'en faire mention. Je dirai qu'il est resté dehors à m'attendre; et je réponds de la discrétion de mon cocher.

—De mieux en mieux, madame. Mais que lui direz-vous s'il vous interroge sur la cause de votre retour immédiat à la ville?

—Cela ne regarde que moi seule, monsieur Sournois. D'ailleurs, je ne crois pas que M. l'intendant insiste beaucoup là-dessus, quand il aura réfléchi à ce qui s'est dû passer ici ce soir. Quand vous viendrez à la ville, Sournois, je vous payerai vos services. Maintenant, partons sans délai.

—Tiens, dit Raoul en jetant sa bourse à Sournois.

Car il découvrait un tel fourbe sous le masque de ce valet infidèle, qu'il répugnait à sa franche nature de toucher la main du serviteur déloyal.

Mais Sournois reçut cet or avec autant de satisfaction que si on le lui eût présenté sur un plateau d'argent et avec grande courtoisie. —Je peux compter sur votre silence? dit-il à Raoul qui se dirigeait déjà vers la porte avec Berthe et Mme Péan.

—Vous en avez ma parole. Quelques minutes plus tard, Sournois voyait disparaître le carrosse au premier détour de l'avenue.

—Peste! dit-il en faisant sonner l'or de Raoul dans la poche de sa culotte, mes petites affaires vont bien! Sans compter que ma première vengeance a réussi à merveille. Maintenant, monsieur Bigot, gare à la seconde! Mais il me va falloir attendre l'occasion et bien choisir mon temps; car celle-ci me rapportera pour le moins autant de profit qu'elle vous causera de mal. Sache donc être patient, mon ami Sournois, et ne va pas tout perdre par trop de précipitation. Laissons faire messieurs les Anglais qui, sans s'en douter, contribueront à hâter et à assurer l'exécution de mon projet. En attendant, puisqu'il ne me reste plus rien à faire ici, je retournerai demain matin à la ville, pour y reprendre, comme si de rien n'était entre mon maître et moi, mes humbles fonctions de valet de chambre.

Et Sournois rentra au château en sifflant entre ses dents, le serpent qu'il était.

Cependant Raoul était descendu de voiture à l'endroit où il l'avait d'abord arrêtée.

Au signal qui lui fut fait, Lavigreur sortit du bois avec les chevaux. Les deux cavaliers sautèrent en selle. Raoul vint se ranger à droite, du côté de la portière; Lavigreur suivit modestement la voiture qui reprit, ainsi escortée, le chemin de la ville.

Ils allaient au grand trot des chevaux, entre la double rangée d'arbres qui élevaient de chaque côté de la sombre avenue leurs troncs indécis et que les voyageurs voyaient s'enfuir derrière eux comme une longue procession de spectres.

La solitude du bois qu'éclairaient seulement en de rares endroits quelques échappées de lumière provenant de pâles rayons de lune qui perçaient certaines éclaircies de feuillage, les hurlements lointains de loups affamés, l'impression qu'avait laissée sur elles les événements de la soirée, toutes ces causes réunies eurent pour effet de faire garder aux deux femmes un silence absolu, tout le temps que dura leur course sur cette route solitaire et ombreuse.

Mais quand la voiture eut laissé la forêt derrière elle et que le carrosse fut entré dans le chemin du roi, Mme Péan fut la première à rompre ce silence un peu gênant.

Tandis qu'elle interrogeait Berthe sur ses aventures à Beaumanoir, Raoul galopait à côté du carrosse et s'enivrait des paroles de sa fiancée dont la voix fraîche parvenait à son oreille par les stores à demi baissées.

De sorte que les voyageurs arrivèrent, sans avoir trouvé le temps trop long, au détour du chemin qui conduisait au passage de l'Hôpital-Général.

—Tirez à gauche! cria Raoul au cocher, je sais quel est le mot de passe et nous traverserons sur le pont de bateaux pour couper au plus court.

Le conducteur obéit et la voiture s'engagea dans une route ouverte à travers les champs pour la facilité des communications entre Charlesbourg, Beauport et la ville.

Quand ils arrivèrent à quelques cents pas du pont de bateaux, dont la tête était défendue par un ouvrage couronné, le qui-vive des sentinelles fit arrêter la voiture.

Raoul s'avança et répondit: Carillon! C'était le mot d'ordre.

On ouvrit, en avant d'eux, une herse de fer, et des chaînes crièrent sous le poids du pont-lévis que l'on abaissa sur un large fossé plein d'eau et creusé au pied de l'ouvrage couronné.

Le carrosse roula sourdement sur le pont, qu'il eut bientôt laissé derrière lui.

Pour gagner la haute ville par le palais, le cocher prit à gauche en coupant droit à l'intendance à travers le terrain désert alors, qu'occupe aujourd'hui ce vaste amas de maisons et d'usines qui s'étendent en arrière de la rue Saint-Joseph jusqu'à la rivière Saint-Charles.

—Mais, dit Raoul à Lavigreur, les portes de la ville doivent être fermées depuis le coucher du soleil, et nous allons être bien embarrassés si le mot de passe n'est pas le même qu'au camp de Beauport.

—Bah! répondit Jean, Mlle Berthe viendra coucher à la maison. Quant à l'autre, ajouta-t-il à voix basse, elle trouvera bien le couvert pour cette nuit au palais de l'intendant.

Raoul allait donner son assentiment à cet idée, et le carrosse arrivait vis-à-vis de l'intendance, entre le parc et la grève, lorsque la voiture s'arrêta tout à coup.

Beaulac et Lavigreur se portèrent en avant pour connaître la cause de cet arrêt subit.

Ils aperçurent deux hommes qui retenaient les chevaux du carrosse par la bride.

—Holà! rangez-vous! cria Raoul en tirant son épée.

—Shoot their horses, and bring these men to the boats! commanda dans l'ombre une voix étouffée.

—Des anglais! rugit Raoul qui enfonça ses éperons dans les flancs de son cheval, pour renverser les deux hommes qui arrêtaient la voiture.

Mais le noble animal ne fit qu'un bond et s'abattit foudroyé sur le sol.

Un homme s'était levé de terre et avait, à bout portant, déchargé un pistolet dans le poitrail de la monture de Beaulac.

Un second coup de feu retentit et le cheval de Lavigreur tomba de même.

Les femmes poussèrent des cris de terreur. Au même instant, un cavalier, qui venait de l'intendance, arrivait au grand galop.

### CHAPITRE VII.

LE GUET-APENS.

Arrivée le vingt-cinq de juin au bas de l'île d'Orléans, la flotte anglaise avait, dans l'après-midi du jour qui vit se dérouler les événements que nous venons d'exposer, c'est-à-dire le vingt-sept, débarqué une partie de ses hommes vers le haut de l'île. (1)

Wolfe y trouva l'île déserte; car suivant l'ordre qu'ils avaient reçu dès le mois de mai, les habitants avaient dû désertir leurs foyers pour se retirer à Charlesbourg. (2)

Le commandant anglais, qui avait espéré tirer quelques renseignements sur l'état de la capitale, des prisonniers qu'il pourrait faire à l'île d'Orléans, fut donc bien déconcerté de n'y trouver personne.

Comme il voulait néanmoins, avant d'attaquer la place, connaître les ressources et les endroits faibles de la ville à assiéger, il ordonna que le soir même, dès que la nuit pourrait favoriser cette expédition, un petit parti d'éclaireurs pousse une reconnaissance du côté de Québec.

En effet, sur les huit heures et demie du soir, deux chaloupes quittaient le vaisseau de l'amiral anglais et glissaient sans bruit sur la surface de l'eau que baignaient les ténèbres.

Les avirons, soigneusement entourés de linge, ne rendaient aucun son en roulant sur le plat-bord des embarcations.

Ce fut dans le plus grand silence que les hardis éclaireurs, qui avaient pour mission spéciale de ramener quelques prisonniers, se dirigèrent vers l'embouchure de la rivière Saint-Charles.

La lune n'était pas encore levée.

Mais voyons comment on avait fortifié la capitale.

On se rappelle qu'il avait été décidé de réunir la majeure partie des troupes françaises dans le camp de Beauport.

Quant à la ville, six cents miliciens, commandés par M. de Ramesay, lieutenant du roi, devaient composer sa garnison, outre un petit nombre de matelots et de soldats de la marine, chargés du soin de l'artillerie, sous les ordres de M. le Mercier.

M. de Ramesay, qui fit preuve d'une si grande inertie quelques mois tard, ne possédait pas la confiance illimitée de ses chefs, puisque l'auteur du "Mémoire sur les affaires du Canada" dit que M. le lieutenant du roi "eut la disgrâce que l'on confiait à M. de Bernets, chevalier commandeur de Malte, le commandement de la basse ville, qui était l'endroit pour lequel on craignait le plus."

Cet auteur a tort de blâmer ce fait; car la capitulation prématurée de Québec a fixé l'opinion de tous sur M. de Ramesay.

Les fortifications de la capitale avaient été entièrement négligées jusqu'à la veille du siège; incurie d'autant plus surprenante qu'on avait dépensé des sommes fabuleuses pour des postes inutiles et distants de cinq à six cents lieues. Apparemment que MM. Bigot et Cie. y trouvaient leur intérêt.

La moment critique arrivé, il fallait pour-

(1) M. Ferland, tome II, p. 572.

(2) Histoire de l'île d'Orléans, par L. P. Turcotte, p. 40, et suivantes.

tant bien songer un peu à cette pauvre capitale si délaissée jusque-là, et que M. de Montcalm lui-même—on le lui a reproché—semble avoir à peu près abandonnée en se retirant à Beauport.

Voici donc les mesures hâtives qui furent prises pour la défense de la ville:

Un ouvrage en palissades, qui partait du coin de l'évêché (1) pour monter jusqu'au château, fermait la communication de la basse à la haute-ville. Au-dessus s'élevait un cavalier dont les canons battaient la côte de la Montagne.

La batterie qui dominait la cime du roc, en arrière de l'évêché et des jardins du Séminaire, fut prolongée jusqu'à l'intendance; mais on eut soin de garnir de palissades les endroits où les murs n'étaient pas encore élevés.

Du côté de la campagne, dit M. Garneau, le rempart, dépourvu de parapet, d'embrasures et de canons, n'avait que six à sept pieds de hauteur, et n'était protégé extérieurement par aucun fossé ou glacis.

A la basse-ville, on avait ajouté de nouvelles batteries aux anciennes, tandis que toutes les ouvertures des maisons et des rues qui communiquaient au fleuve étaient fermées.

Entourés de palissades, le faubourg Saint-Roch et l'intendance étaient fortifiés, tant bien que mal, par des bastions garais de bouches à feu.

En outre, deux navires qu'on avait fait caler vis-à-vis du palais de l'intendant, défendaient, avec du canon, le passage de la rivière Saint-Charles. (2)

Maintenant, avant que de reprendre le récit au point où nous l'avons laissé dans le chapitre qui précède, étudions un peu la topographie de ce quartier du palais qui se trouvait entre l'intendance et la rivière.

On sait que le palais de l'intendant avec les dépendances, c'est-à-dire les magasins du roi, les prisons (3), les bureaux des magasins et la maison du roi à droite; et à gauche, la Remise, la Potasse avec les jardins et le parc, occupaient tout le terrain aujourd'hui situé entre les rues Saint-Nicolas, Saint-Paul, Saint-Roch et la rue "Sous-le-Côteau" (4), qui longe la base du roc dominé par les murs de fortification.

En arrière du palais se trouvait la "Cour où l'on mettait le bois du Roy." (5)

Mais ce que l'on ignore peut-être, c'est qu'à l'extrémité nord-ouest et en dehors de l'enceinte du parc, c'est-à-dire, aujourd'hui, au bout de la rue Saint-Paul, se trouvaient deux immenses hangars, dans l'un desquels "on faisait les mâts des vaisseaux;" et qu'en face de ces deux bâtisses s'élevait, sur la pointe de terre qui supporte aujourd'hui le quai de Saint-Roch, une chapelle qui avait ce même nom. (6)

En revenant un peu vers la ville et derrière le parc, là où s'étend maintenant le quai Caron, il y avait une redoute qui portait le nom de Saint-Nicolas.

Entre cette redoute et la rue du même nom, régnait une plage déserte qui se prolongeait, en descendant la rivière, jusqu'à l'extrémité nord de la rue Saint-Nicolas, où commençait, en gagnant la basse-ville, des chantiers et un hangar de construction, protégés au nord-est par une grande digue de pierre appelée la digue du Palais. (7)

Des vieillards se souviennent encore de cette digue.

Pour n'avoir rien de romantique, cette description n'est pourtant pas sans utilité, puisque sans elle on ne saurait se faire une idée de la position des principaux personnages de ce drame au moment où le carrosse de Mme Péan avait été arrêté par un parti d'anglais.

Après être entrés dans l'embouchure de la rivière Saint-Charles avec la marée montante, les deux chaloupes anglaises avaient rasé sans bruit la plage déserte que les flots baignaient alors en arrière de la petite rue Saut-au-Matelot, puis passant près des chantiers, silencieux et sombres, les deux embarcations étaient venues s'échouer sur la plage déserte que nous venons de mentionner, c'est-à-dire quelques centaines de pieds en bas de la redoute Saint-Nicolas et des deux navires qui barraient la rivière.

Ils étaient douze, six hommes dans chacune des embarcations.

Lorsqu'ils se furent assurés qu'on ne les avait point vus et que personne ne les épiait dans les environs, deux d'entre eux restèrent pour veiller aux chaloupes, tandis que les dix autres débarquaient quelques cents pieds en arrière de la "Maison du Roy" située au bas de la rue Saint-Nicolas et du côté de l'intendance.

Comme ils avaient eu la prévoyance, durant l'après-midi, d'examiner avec soin de la flotte,

(1) En relisant, dans François de Bienville, le chapitre intitulé: "Le vieux Québec," on se souviendra que l'évêché se trouvait alors à la place des bâtisses de notre parlement provincial.

(2) Détails tirés du "Mémoire sur les affaires du Canada."

(3) Les prisons s'élevaient sur la rue Saint-Nicolas, à côté de l'endroit où se trouve aujourd'hui l'épicerie de M. Alexandre Fraser.

(4) Le commencement de la rue Saint-Vallier, aujourd'hui.

(5) C'est encore là que l'on met en partie le bois de chauffage de la garnison.

(6) La chapelle Saint-Roch devait se trouver sur le bord de la rivière, à peu près vers l'endroit où commence maintenant la rue de la Reine.

(7) J'ai pris tous ces détails à la bibliothèque de l'Université Laval, sur la copie, dessinée par M. P. L. Morin, d'un plan dont l'original est déposé dans les archives du Séminaire de Québec.

à l'aide d'une forte longue-vue, les lieux qu'ils devaient explorer le soir, les aventuriers s'y reconnaissent assez bien pour ne pas aller se heurter à la barricade qui coupait la rue Saint-Nicolas, vis-à-vis de la "Maison du Roy."

Quant à la redoute qui défendait le rivage, vis-à-vis de l'intendance, ils eurent le plus grand soin d'en éviter le voisinage, et gardant une distance égale entre la rivière et l'enceinte du parc, ils se glissèrent inaperçus et se blottirent entre les hangars situés près de la rue Saint-Roch.

—By God! dit alors le capitaine Brown, qui commandait ce petit détachement de braves, Diane aurait bien dû rester plus longtemps couchée. On va voir nos chaloupes!

Une subite clarté venait en effet d'envahir le ciel, car la lune se levait radieuse.

Il était près de neuf heures.

Craignant d'être vus, les dix hommes se coulèrent entre les deux hangars inhabités.

Pendant un quart-d'heure la blanche lumière de la lune caressa de ses reflets d'argent les eaux du fleuve, le camp de Beauport et la ville entière.

Les anglais purent voir se détacher du ciel, dont l'azur éclairé faisait ressortir au loin la ligne sombre et tourmentée des Laurentides, la silhouette de la sentinelle qui montait la garde sur la redoute de Saint-Nicolas.

Deux cents toises les séparaient à peine du factionnaire.

—Le beau point de mire, dit l'un des anglais qui épaula son mousquet.

—Ne tirez pas, par tous les diables! grommela Brown en lui arrêtant la main.

—Pas si bête! monsieur; bien que ce ne soit pas l'envie qui m'en manque, répondit l'autre. Affaire de s'exercer l'œil, voilà tout.

Peu à peu cependant pâlit la lueur diaphane de la lune et l'ombre vaporesque de la nuit, un moment refoulée par la lumière, revint bientôt planer sur la terre. Dans sa course triomphante, la blonde Phœbé, comme on disait dans le langage mythologique du temps, venait de rencontrer plusieurs gros nuages noirs qui couvraient par le ciel et qui, sans respect pour sa majesté la reine des nuits, voilaient son auguste face.

—Ce ciel nuageux me rassérène le cœur, dit le capitaine, et pour peu qu'il continue à nous être propice, nous courrons moins de dangers que je ne l'aurais cru d'abord.

—Cette sentinelle n'a pas dû voir nos chaloupes, murmura l'un des hommes. Elle continue tranquillement sa marche sur le parapet de la redoute.

En effet le factionnaire, qui pourtant faisait bonne garde, n'avait pu voir ni entendre les anglais; ceux-ci étant arrivés dans la rivière à la faveur de l'obscurité et dans le plus grand silence.

Puis un cran de rocher qui s'élevait de dix pieds hors de l'eau et derrière lequel se trouvaient les deux chaloupes, avait empêché qu'on ne remarquât la présence inaccoutumée de ces embarcations.

Eussent-elles été en plus grand nombre, les circonstances auraient été totalement changées, les conditions de silence et d'espace cessant d'être les mêmes. C'est-à-dire que trente chaloupes n'auraient pu s'approcher sans bruit et disparaître au regard comme deux l'avait su faire.

Les dix anglais s'étaient cependant concertés. Il leur fallait amener quelque prisonnier. Mais où en prendre? Le quartier où ils se trouvaient étant désert, à part trois ou quatre maisons qui longeaient la rue Saint-Roch dans le voisinage de la chapelle. Encore semblaient-elles inhabitées car il n'en sortait ni bruit ni lumière.

—Attendez! dit Brown à ses hommes. Il passera bien quelqu'un par-ici ce soir. Impossible qu'il n'y ait pas d'allées et venues d'ici à deux ou trois heures entre le camp de Beauport et la ville. En cet endroit, nous sommes presque en sûreté avec autant de chance de réussite que partout ailleurs; à moins, toutefois, que nous ne pénétrions dans la ville, entreprise que notre petit nombre rend irréalisable. Prenons donc patience.

Et pour donner l'exemple, le capitaine s'assit sur une énorme pièce de bois destinée à la mâture d'un vaisseau de haut bord.

Puis il demanda à l'un de ses hommes une torquette de tabac dans laquelle il coupa une chique à belles dents, tout officier qu'il était, vu l'impossibilité de fumer. La torquette fit le tour du cercle et les aventuriers se mirent à lancer à tour de rôle, avec une gravité toute britannique, de longs jets de salive.

Une heure s'écoula durant laquelle des français se seraient rongés les poings plutôt que de rester si longtemps inactifs.

Eux ne bougèrent pas plus que s'ils eussent été couchés dans leur hamac.

L'horloge du beffroi de la cathédrale venait de sonner lentement dix heures, et les vibrations de la cloche, que leur permettait d'entendre le grand silence qui régnait de par la ville, bruisait encore à leurs oreilles, affaiblies, néanmoins, par la distance, lorsque le capitaine Brown se leva soudain.

—Écoutez! dit-il.

Un roulement lointain grondait sourdement dans la direction de la rivière Saint-Charles.

—Venez, dit Brown à ses gens.

Tous ensemble longèrent le hangar et marchèrent vers la rue Saint-Roch.

La suite au prochain numéro.



CORPORATION DE MONTREAL. ROIS DE CHAUFFAGE ET CHARBON.

ON a besoin pour la Corporation de cette Cité, de TROIS CENTES CORDES D'ERABLE DURE, d'au moins trois pieds de long, mesure française, de la pointe à la coupe, net, sans rondins ni bois mort; aussi de QUARANTE TONNES, de grande mesure, du meilleur CHARBON LEHIGH, de la grosseur d'un œuf, à être livrés le ou avant le PREMIER SEPTEMBRE prochain, aux différents dépôts de la Corporation.

Des Soumissions cachetées, portant sur l'endos "Soumission pour Bois de Chauffage ou Charbon," indiquant le prix de la corde ou de la tonne, auquel la dite quantité de Bois ou Charbon sera livré, seront reçues au Bureau du soussigné, jusqu'à MERCREDI, le 28 JUIN courant, à MIDI.

La Corporation se charge de faire corder le Bois. (Par ordre.) CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité. Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 14 Juin, 1871.



CORPORATION DE MONTREAL. AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'endos "Soumissions pour Stations du Feu," seront reçues au Bureau du Greffier, à l'Hôtel-de-Ville, jusqu'à LUNDI, le TROIS JUILLET prochain, à MIDI, pour la Maçonnerie, la Brique, la Charpente, la Menuiserie et le Plâtrage, ainsi que pour Appareils de Gaz et autres ouvrages de Plombier des deux nouvelles bâtisses, requises par le département du Feu pour des Stations, en conformité avec les Plans et devis, préparés par l'Architecte, John James Browne, Ecuier, et que l'on peut voir à son Bureau, No. 210, Grande Rue St. Jacques.

Les Soumissions devront être faites séparément pour chaque Station. Le Comité du Feu ne s'oblige pas à recevoir la plus basse, ni aucune des Soumissions. (Par ordre.) CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 14 Juin 1871.



PROCLAMATION. Récompense de \$500.

ATTENDU qu'une tentative audacieuse de vol a été faite, le 11 Juin courant, à la résidence de M. A. F. GAULT, en cette Cité, par deux individus dont l'un, la et, alors, déchargée felonieusement un pistolet sur M. Gault, et lui infligea une blessure grave à la tête: Le soussigné, Maire de la Cité de Montréal, offre présentement une RECOMPENSE DE CINQ CENTES PIANTRES à toute personne qui (n'étant pas le principal délinquant) donnera telle information qui mènera à l'arrestation et à la conviction de l'un ou de l'autre ou de chacun des individus qui se sont rendus coupables de la susdite offense.

CHARLES J. COURSOL, Maire. BUREAU DU MAIRE, Hôtel-de-Ville, Montréal, 13 Juin 1871.



PROCLAMATION.

ATTENDU qu'une malheureuse pratique a jusqu'ici prévalu aux jours de grandes réjouissances publiques, de mettre le feu à des PETARDS et de les lancer dans les rues et places publiques, au grand danger de la vie et des propriétés des citoyens, le soussigné prévient, par les présentes, toutes personnes de s'abstenir de cette pernicieuse pratique le jour prochain de LA PUISSANCE ou tout autre jour; et Avis Public est présentement donné que des ordres rigoureux ont été émis pour l'exécution stricte et rigide du Règlement qui défend l'usage des Pétrards, dans tous les cas indistinctement et contre toutes personnes trouvées en contravention aux dispositions du dit Règlement; et tous les citoyens bien intentionnés sont instamment priés de donner leur concours aux autorités civiques, dans leurs efforts pour supprimer cet intolérable et criminel abus.

CHARLES J. COURSOL, Maire. BUREAU DU MAIRE, Hôtel-de-Ville, Montréal, 19 Juin 1871.



DES SOUMISSIONS cachetées et adressées à ce Bureau jusqu'à MERCREDI, le 28ème jour de JUILLET prochain, pour l'approvisionnement de 200 TONNES DE CHARBON A GRILLON, (2000 lbs. par tonne), à être livrée à OTTAWA.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, le 22 juin, 1871.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché. No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

A. BELANGER MAGASIN DE MEUBLES 276, Rue Notre-Dame MONTREAL. Image of a chair.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY. LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Établi en 1859.)

SAPOLIO. L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL.

ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour couvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés. T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT.

VERITABLES MACHINES A COUDRE DE WHEELER & WILSON. NOUVELLES MACHINES PERFECTIONNEES Au plus bas prix AUX CONDITIONS LES PLUS FACILES. Chaque famille dans Montréal devrait avoir une de ces Machines. On s'en sert dans tous les Couvents et toutes les Supérieures les recommandent. Il se gagne plusieurs milliers de piastres chaque jour avec ces machines, et plusieurs familles de Montréal leur doivent leur pain quotidien. Nous les vendrons à la classe ouvrière à des conditions très faciles. Veuillez visiter notre magasin, No. 352, RUE NOTRE-DAME. Leçons gratuites à tous ceux qui désirent faire des achats. W. R. HIBBARD et CIE., Sous-Agents.

N. B.—On a besoin à cet établissement d'une courtière.—On lui enseignera le moulin à coudre. 2-23d RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS. DE \$8 A \$40. Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de POELES DE CUISINE, COUCHETTES EN FER, FONDS A RESSORTS DE TACHER, OBJETS EN ÉTAJIN ET VERNISSÉS, POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC. Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS, MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig.

G. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER, 86, Rue St. Laurent, MONTREAL. THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom. TAPIS et PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry. ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

\$15,000 VALANT DE HARDES FAITES, CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC., ETC. Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire. Une visite est sollicitée. REGIS DEZIEL, 131, RUE ST. JOSEPH.

ENCLOS DE BOIS DE TOUTES SORTES. 15,000,000 pieds de Bois de qualités à cadrer dans tous les Marchés du monde, comprenant du bois de charpente, du chêne, de l'orme, de l'épinette, du cèdre, du sapin, du pin, etc., etc. Préparé et non préparé: pin sec, sapin d'arrimage, planches et merrain, planches pour pont, bois pour coursière ou faux-pont, planches sèches pour couvrir et lambriser les navires et tout autre article compris dans le commerce de bois. JORDAN & BENARD, 382, Rue Craig, 19, Rue Notre-Dame et au grand Quai, en arrière de l'Eglise Bonsecours, Montréal.

Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada. SERVICE AMELIORE DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871. GRANDE AUGMENTATION de VITESSE. Nouveaux Chars pour tous les Trains Express. Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit: ALLANT A L'OUEST, Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 9.00 A.M. Express de Nuit do do do do 9.00 P.M. Train de la Malle pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires, 6.00 A.M. Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires, 5.00 P.M. Train Mélé do do do do 11.00 A.M. Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9 A.M., 12.00 (midi) 3.00 P.M., 5.00 P.M., et 6.15 P.M. Le train de 3.00 P.M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST. Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires, 7.00 A.M. Train Express pour Richmond, Québec et Rivière-du-Loup, 8.30 A.M. Express pour Boston via Vermont Central, 9.00 A.M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.45 P.M. Express pour New-York via Rouse's Point et les steamers du Lac Champlain, 4.00 P.M. Train de la Malle pour Island Pond, Portland et Boston, 2.00 P.M. Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement, à 10.30 P.M. Il y aura des Chars Doroitrs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet. Comme la ponctualité dépend des connections avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées. Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret. Le steamer Linda part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les samedis à 6.00 P.M. La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jendis, à 6.00 heures p. m., pour St. Jean, N. B., &c., &c. On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques. C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant, Montréal, 5 Juin 1871.

NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD Grandement employé dans la RUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA. 1-47-22

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 2-18m

DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 12 Mai 1871. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. E T A B L I E 1828. CHARLES GARITH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ, FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC. Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC. Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc. —AUSSTI— On entreprend de faire chauffer les Bâtimens publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patente de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés. En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gase-tiers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travailés, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz. Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig. 1-47-22 MONTREAL.

LIBRAIRIE ET DEPOT DE JOURNAUX. L. SENÉCAL & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal.

O. DESMARAIS ET CIE., PHOTOGRAPHES, COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché. 2-15x

Avis aux Carrossiers et Selliers. RUBENSTEIN ET FRÈRES, ETABLIS EN 1864. Plaques en Argent et Cuivre, Et Manufacturiers de GARNITURES de VOITURES et de HARNAIS, 537 1/2, RUE CRAIG, MONTREAL. On plaque avec soin les Voitures et les Sleighs, Les Numéros des Portes et des Bancs d'Eglise, les Boutons des Sonnettes, les Boutons des Portes, les Poignées des Portes, les Complets, etc. Placage-Electro et Durure, etc.—Tout Ouvrage est garanti. 2-12m

LA PHARMACIE FRANCAISE No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier. (MÉDECIN-ACCOUCHEUR.) Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires. Résidence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine. 2-18x

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871. C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centimes. N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo. AUSSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance. NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER. Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent. NOTRE-DAME DE LOURDES. Par HENRI LASSERRE, Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, 1-34-22 Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal Canada.